

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2014-2015

Politique documentaire : évaluation et construction

ou comment tenter d'établir une base nécessaire à l'élaboration
d'une charte documentaire

suivi de : Les bibliothèques numériques

ou comment s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers



**Bibliothèque
francophone
multimédia
de Limoges**

Floriane Desbois

2 Stages effectués

à la Bibliothèque municipale de Villeneuve-sur-Lot du 6 janvier au 28 février 2015

à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges du 3 mars au 4 avril 2015

Rapport de stage dirigé par

LAGRAVE Renaud

[Maître de stage]

Bibliothèque de Villeneuve-sur-Lot

MESPLES Michel

[Maître de stage]

Bfm de Limoges



Citation d'introduction

« La survie des bibliothèques dépend de l'attention que leur portent les tutelles, mais elle est également liée à des questions financières et à l'impératif de réduction des dépenses publiques. Les budgets, en baisse continue, sont le signe d'une économie désormais moins favorable à la culture. Pour Dominique Arot, inspecteur général des bibliothèques, "les dépenses liées à la lecture publique sont désormais des dépenses comme les autres et semblent ne plus jouir de la même valorisation politique aujourd'hui", une valorisation qui a tendance à se reporter sur "l'événementiel, le spectaculaire"¹. Nicolas Galaud, directeur des bibliothèques de Brest, explique quant à lui que, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, "les bibliothèques devront faire des choix dans leurs missions et auront plus de difficultés à s'adapter au nouvel environnement numérique qui exige des efforts financiers"². »³

-
- 1 Dominique Arot, « La fin d'une utopie », Horizon 2019 : bibliothèques en prospective, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011, p. 43.
 - 2 Laurence Santantonios, « Moins d'argent pour les bibliothèques », Livres Hebdo, n°796, 6 novembre 2009
 - 3 Extrait de *Les bibliothèques se cachent pour mourir*, disponible sur le site BBF



Remerciements

En allant faire mon stage à Villeneuve-sur-Lot, je savais que j'apprendrais beaucoup sur le métier auquel je me destine. J'avais déjà discuté un peu avec Florence Audra, la responsable de la bibliothèque, et cela m'avait enthousiasmé.

Et en effet, j'ai énormément appris lors de ce temps passé à la bibliothèque de Villeneuve, notamment grâce à toute l'équipe qui s'est montré d'une grande gentillesse et d'une grande patience envers moi, prenant le temps de m'expliquer chaque chose que je ne comprenais ou ne connaissais pas. C'est donc eux que je tiens à remercier ici.

Renaud, Axelle, Marlène, Josy, Blandine, Séverine, Magali, Florence, Anne-Marie, tous, je vous remercie de m'avoir appris ce qu'était ce métier, de me l'avoir fait découvrir, de m'avoir montré ses bons côtés comme les plus difficiles.

Je vous remercie également pour les conseils avisés que vous m'avez donné tout au long de ce stage, et pour m'avoir donné l'impression de faire partie de l'équipe. Pour une première fois en bibliothèque, je ne m'attendais pas à être aussi bien accueillie. Merci beaucoup.

Je souhaiterais ensuite remercier mon maître de stage à la Bfm de Limoges, Michel Mesples, qui m'a accueillie à bras ouverts et avec lequel j'ai eu des discussions passionnantes sur le fonctionnement de la Bfm et le devenir des bibliothèques en général, ainsi que tous les agents des autres pôles qui m'ont donné les renseignements nécessaires à mon rapport de stage : Jean-Marie (pôle jeunesse), Laure et Étienne (pôle limousin), Régine (pôle littérature).

Je remercie également toute l'équipe du Pôle Sciences de la Bfm, qui m'a montré et enseigné quelques ficelles du métier, qui m'a donné des conseils, et qui m'a très bien accueillie malgré mon arrivée « improvisée ». Florence, Cécile P., Marie, Odile, Marie-Laure, Cécile M., Michel, Olivier, Daniel, Frédérique, Manuela, Guillaume, merci pour tout.

Enfin, je remercie Cécile Corsi et Yves Liébert, qui ont fait leur possible pour m'aider à obtenir mon second stage à la Bfm de Limoges.



Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	9
1.Présentation de la Bib de Villeneuve-sur-Lot.....	10
1.1.Publics existants.....	10
1.1.1.Répartition par sexe.....	10
1.1.2.Répartition par âge.....	11
1.2.Partenariats existants.....	11
1.3.Politique d'acquisition.....	12
2.La Bib : politique documentaire – étude des publics.....	14
2.1.Villeneuve-sur-Lot en chiffres.....	14
2.2.Qu'est-ce que la politique documentaire ?.....	14
2.3.Qu'est-ce qu'une charte documentaire ?.....	15
2.4.L'étude des publics potentiels.....	15
2.4.1.Les scolaires.....	15
2.4.1.1.Les structures liées à la petite enfance.....	16
2.4.1.2.Les écoles maternelles et élémentaires.....	16
2.4.1.3.Les collèges et les lycées.....	16
2.4.1.4.Les autres structures d'apprentissage professionnel.....	18
2.4.2.Le centre culturel : associations et ateliers municipaux.....	18
2.4.3.Les structures culturelles.....	19
2.4.4.Les structures documentaires.....	19
3.La Bib : politique documentaire – analyse des collections.....	21
3.1.La documentation.....	21
3.2.Le découpage des collections.....	21
3.3.Les outils.....	22
3.4.La charte des collections.....	22
Conclusion – politique documentaire.....	24
4.Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges.....	25
4.1.Présentation de mon lieu de stage.....	25
4.2.Les nouvelles pratiques des usagers.....	25
4.3.Le réseau CAREL.....	26
4.4.La bibliothèque numérique de la Bfm.....	27
4.4.1. Les trésors de la Bfm.....	27
4.4.1.1.Le Graduel de Fontevrault.....	27
4.4.1.2.Portraits limousins.....	28
4.4.1.3.137 ans de Presse Limousine.....	28
4.4.1.4.Fonds Boudeau.....	28
4.4.1.5.Espace Auteurs.....	28
4.4.1.6.Fonds littéraires francophones.....	28
4.4.2.Livres numériques.....	28
4.4.2.1.Bibliovox Cyberlibris.....	28
4.4.2.2.Publie.net.....	29
4.4.2.3.Littérature de l'Afrique Noire et Littérature de l'Océan Indien.....	29
4.4.3.Presse.....	29



4.4.3.1.Pressdisplay.....	29
4.4.3.2.Lekiosk.com.....	29
4.4.3.3.Références.....	29
4.4.3.4.Mediapart.....	30
4.4.4.Vidéo à la demande.....	30
4.4.4.1.Médiathèque numérique.....	30
4.4.5.Musique en ligne.....	30
4.4.5.1.MusicMe.....	30
4.4.5.2.Naxos.....	30
4.4.5.3.Cité de la musique.....	30
4.4.5.4.E-music box29.....	31
4.4.6.Autoformation.....	31
4.4.6.1.Toutapprendre.....	31
4.4.6.2.MyCow.....	31
4.4.7.Jeunesse.....	31
4.4.7.1.Planet Nemo.....	32
4.4.7.2.Bibliovox / Jeunesse.....	32
4.5.Autour de la bibliothèque numérique.....	32
4.5.1.Médiation.....	32
4.5.2.Supports employés à la Bfm.....	33
5.Comparaisons avec d'autres bibliothèques.....	34
5.1.La bibliothèque municipale de Lyon.....	34
5.1.1.Ressources numériques.....	34
5.1.2.Médiation.....	35
5.2.La bibliothèque municipale de Toulouse.....	35
5.2.1.Ressources numériques.....	35
5.2.2.Médiation.....	36
5.3.La bibliothèque municipale de Nantes.....	37
5.3.1.Ressources numériques.....	37
5.3.1.1.Médiation.....	38
Conclusion – ressources numériques.....	39
Conclusion générale.....	40
Références bibliographiques.....	41
Annexes.....	42

Index des illustrations

Illustration 1: Répartition des inscrits actifs par sexe.....	10
Illustration 2: Répartition des inscrits actifs par âge.....	11
Illustration 3: Pérennité - nomenclature.....	22
Illustration 4: Niveaux - nomenclature.....	22

Index des tableaux

Tableau 1: Répartition des inscrits actifs par sexe.....	10
Tableau 2: Répartition des inscrits actifs par âge.....	11

Introduction

Mon premier stage a eu lieu à Villeneuve-sur-Lot. C'est une ville située dans le Sud-Ouest de la France, dans le département du Lot-et-Garonne, près d'Agen.

Depuis 1980, la bibliothèque municipale de Villeneuve-sur-Lot porte le nom d'un écrivain qui a vécu dans la ville, Paul Guth. Elle est située dans le centre-ville, au 23 rue Étienne Marcel, à l'intérieur du centre culturel J. Raphaël Leygues. Tout près se trouvent le cinéma, le CIO et le théâtre.

Le centre culturel – qui prête également des locaux à certaines associations pour leurs activités – abrite en plus de la bibliothèque un bureau d'information jeunesse, un terrain de basket, une salle de spectacles, un hall d'exposition... Le centre étant placé au dessus de la piscine municipale (qui n'existe plus aujourd'hui), la bibliothèque n'est accessible qu'après une volée de marches, à un équivalent de premier étage. Deux ascenseurs permettent à tous les publics d'y accéder.

La bibliothèque de Villeneuve-sur-Lot, ci-après appelée la Bib (en référence au nom du site www.labibvilleneuve.fr), s'étend sur une surface de 547 m² dont 500 m² sont réservés à l'accueil des publics et des collections – les collections sont réparties sur deux pièces, séparées par des portes toujours ouvertes, l'une réservée à la jeunesse, l'autre aux adultes. Les bureaux et l'atelier, répartis sur le rez-de-chaussée et le premier étage, occupent donc moins de 50 m².

Ma mission à Villeneuve-sur-Lot avait trait à la politique documentaire, et plus précisément à l'établissement de bases pour une charte documentaire. Mais je ne savais pas comment m'y prendre, je ne savais pas par où commencer et j'ignorais même ce qui m'était demandé exactement.

Afin de pouvoir faire ce travail, il m'a donc d'abord fallu comprendre comment fonctionnait la bibliothèque, quel était le règlement intérieur et comment les documents étaient gérés. Ensuite, j'ai lu quelques documents sur la politique documentaire en général, et sur les chartes en particulier. Enfin, j'ai aussi beaucoup discuté avec la responsable de la bibliothèque, Florence Audra, qui m'a dit très clairement ce qu'elle voulait et pourquoi, et avec mon binôme sur cette mission, Magali Titonel.



1. Présentation de la Bib de Villeneuve-sur-Lot

La Bib compte 11 employés (voir annexe 1) dont deux mi-temps et une personne chargée du bibliobus.

La bibliothèque est ouverte 25 heures par semaine, du mardi au samedi, excepté le jeudi, qui est réservé aux accueils de groupes.

L'inscription à la bibliothèque est valable un an, et elle peut coûter de 5€ à 13€ (selon l'âge, la domiciliation et les réductions éventuelles). Il existe des cartes spéciales, réservées aux collectivités (les écoles par exemple ou les associations à vocation culturelle), dont l'inscription est gratuite pour celles qui sont de Villeneuve, et payante pour les autres.

La carte est obligatoire pour pouvoir effectuer un prêt, mais pas pour le retour des documents. Chaque usager peut emprunter avec sa carte huit livres, quatre CD, un DVD, un multisupport pour une durée d'un mois, renouvelable une fois sous condition que le livre ne soit pas réservé par un autre usager. Les collectivités, elles, peuvent emprunter jusqu'à 30 documents et 4 CD pour 2 mois, mais seulement en jeunesse.

La bibliothèque municipale de Villeneuve-sur-Lot fonctionne avec le SIGB *Orphée*. Le catalogue et les prêts et retours de documents se font sur ce SIGB, de même que le bulletinage des revues et le catalogage des documents.

L'inscription à la Wi-Fi est gratuite, et la carte de la bibliothèque n'est pas nécessaire. Il y a simplement une fiche à remplir, et les codes d'accès sont remis à l'usager.

Enfin, une boîte à livres est toujours à disposition à l'extérieur de la bibliothèque, même pendant les heures d'ouverture, ce qui est très apprécié des usagers.

1.1. Publics existants

Actuellement, la bibliothèque de Villeneuve-sur-Lot compte 2894 inscrits actifs⁴, répartis sur Villeneuve-sur-Lot et sur les petits villages alentour⁵.

Les groupes accueillis sont essentiellement des classes venant des écoles de la ville ou des autres structures éducatives.

1.1.1. Répartition par sexe

Masculin	1062
Féminin	1794
Non renseigné	38
Total	2894

Tableau 1: Répartition des inscrits actifs par sexe

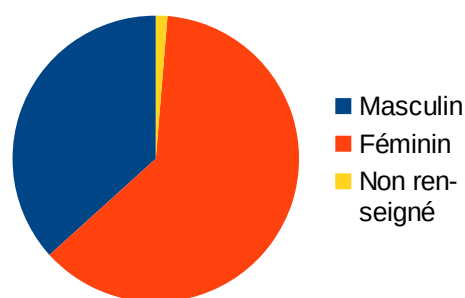


Illustration 1: Répartition des inscrits actifs par sexe

Grâce aux données récupérées via le SIGB *Orphée*, nous pouvons constater que le public de la médiathèque est clairement féminin, puisqu'il représente 61.99 % des inscrits actifs alors que les hommes ne représentent que 36.69 % des inscrits actifs.

4 Personnes inscrites à la bibliothèque qui ont effectué, dans l'année passée, au moins un prêt, un retour ou une réservation.

5 Voir annexe 2.3

1.1.2. Répartition par âge

0-14 ans	1430
15-24 ans	233
25-64 ans	795
65 et +	242
Autres	194
Total	2894

Tableau 2: Répartition des inscrits actifs par âge

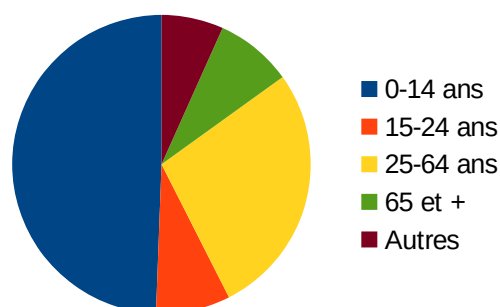


Illustration 2: Répartition des inscrits actifs par âge

Grâce aux données récupérées via le SIGB *Orphée*, nous pouvons constater que le public de la médiathèque est clairement jeune, puisque la part de 0-14 ans représente presque 50 % (49.41 % en réalité). Or, cela crée une grande différence avec la seconde « grosse part » de lecteurs, puisque la tranche 25-64 ans, qui est la plus représentée ensuite, ne représente que 2.74 % des lecteurs actifs de la bibliothèque.

Nous pouvons donc constater, grâce à ces chiffres, que le public de la médiathèque de Villeneuve-sur-Lot est plutôt jeune et féminin.

Voyons maintenant quels sont les partenariats que la bibliothèque a formé afin de répondre aux besoins de ce public.

1.2. Partenariats existants

La bibliothèque a formé plusieurs partenariats avec les différentes structures de la ville.

Pour commencer, presque toutes les structures éducatives sont reçues à la bibliothèque (seule deux écoles primaires ne fréquentent pas la bibliothèque). Les écoles (maternelles et primaires), les collèges, les lycées, et mêmes les crèches sont accueillies. Toujours en ce qui concerne les enfants, la bibliothèque est aussi en partenariat avec le relais d'assistantes maternelles et avec les personnes chargées des TAP (les Temps d'Activités Périscolaires). Une caisse de livres à l'usage des TAP, sélectionnés par les bibliothécaires du secteur jeunesse, est mise à la disposition de ces personnes.

La ville comptant une prison dans le quartier d'Eysses, la bibliothèque a mis en place un système de prêt pour elle : une centaine de livres sont prêtés chaque mois à la prison et gérés là-bas par un détenu-bibliothécaire.

Pour les plus jeunes, un partenariat a été mis en place avec quelques conteurs qui viennent lors d'animations parfois thématiques (les « Racontines », une par mois environ). Le but, dans ce cas précis, est à la fois d'intéresser les enfants, de leur faire approcher la lecture, mais aussi de mettre en valeur le fonds du secteur jeunesse, puisque les conteurs utilisent dans la mesure du possible les livres que possède la bibliothèque.

Les partenariats avec les médiateurs culturels du centre culturel coulent de source : après tout, il ne faut pas oublier que la bibliothèque se trouve à l'intérieur du centre culturel. Certains projets sont donc menés de front par les deux structures : par exemple, en février, la bibliothèque a reçu une exposition sur une bande dessinée qui traite de la guerre 14-18, *Les Godillots* ; et le centre culturel a reçu une exposition sur le même thème. Il s'agit de complémentarité entre les deux structures.



Enfin, la bibliothèque collabore fréquemment avec les autres services culturels de la ville, notamment le musée, les archives, et le théâtre, fleuron de la culture à Villeneuve.

Cependant, une bibliothèque n'existe pas que par ses partenaires : il faut avant tout un fonds, des collections, et donc, une politique d'acquisition définie.

1.3. Politique d'acquisition

À Villeneuve, chaque bibliothécaire a un champ bien particulier d'acquisition, bien qu'il ne leur soit pas interdit de suggérer des achats dans les domaines qui ne sont pas les leurs.

En jeunesse, il y a trois bibliothécaires qui ont chacun leur domaine de prédilection. Pour la petite enfance, c'est Axelle⁶ qui s'occupe des achats ; pour les 6-11 ans, c'est Renaud ; et pour les adolescents, les bandes dessinées et les mangas jeunesse, c'est Marlène. Chacun d'eux se base sur son expérience, ses formations, les recommandations des fournisseurs et les suggestions du public. Il arrive que les bibliothécaires se basent aussi sur des collections, des éditeurs dont ils connaissent le travail. Les revues spécialisées sont également des sources d'inspiration (*Citrouille...*). Il y a aussi les festivals spécialisés. D'autre part, si un livre gagne un prix lors d'un festival ou d'un salon du livre, il peut-être intéressant pour la bibliothèque de l'acquérir.

Pour ce qui est des DVD, ils choisissent ensemble ce qu'ils veulent acquérir. Puisqu'il y a peu de critiques de films pour les enfants, ils utilisent le site de l'ADAV, qui présente des recommandations et possède un appareil critique, ainsi que les portails des autres structures.

Pour les CD – qui comptent les livres audio, les livres-CD et les CD de musique – c'est Axelle qui les choisit, là encore grâce aux formations qu'elle a faites et grâce au fournisseur, GAM (Groupement d'Achat pour Médiathèques). Elle connaît également les labels qui sont associés aux œuvres qui l'intéressent (« Enfance et musique » et « Frémaux » par exemple). Les sites et blogs sont aussi une aide dans la mesure où elle y trouve des commentaires, parfois de professionnels, et parfois d'usagers. Axelle se réfère aussi à « L'heure joyeuse »⁷ dont la responsable est une spécialiste des CD réservés aux enfants. Enfin, Axelle se base également sur ses écoutes sur les sites, dont elle fait une analyse professionnelle avant toute commande.

Pour ce qui est des documentaires jeunesse, les trois bibliothécaires de ce secteur s'occupent des achats, notant au fur et à mesure des demandes ce qui leur manque et ce qu'il faut compléter dans leur fonds.

Bien sûr, si une animation jeunesse est prévue et porte sur un sujet donné (une « heure du conte » sur la poule par exemple), les bibliothécaires doivent acheter ce qui leur semble nécessaire à cette animation, dans les limites qui leur sont imposées au niveau du budget et de la place disponible bien entendu.

En secteur adultes, les bibliothécaires en charge des acquisitions sont au nombre de trois également. Florence se charge des acquisitions DVD et des acquisitions romans avec Magali, qui elle s'occupe également des acquisitions BD et mangas adultes ; Séverine, quant à elle, est chargée des acquisitions CD, ce qui comprend les musiques et les livres audio.

6 Voir organigramme en annexe 1

7 Bibliothèque de Paris spécialisée en jeunesse qui possède une discothèque et un fonds ancien de littérature de jeunesse



Comme leurs collègues de l'espace jeunesse, les bibliothécaires de l'espace adulte se fient à leurs formations, et aux conseils et suggestions qu'ils peuvent recevoir. Les sites – portails des autres bibliothèques, Electre – leur sont également utiles, de même que les présentations des libraires. Elles utilisent en outre quelques revues spécialisées : *Livres Hebdo*, *Transfuge*, *Lire...* pour les romans et *L'avis des bulles...* pour les mangas, BD et comics. Par ailleurs, les forums sont de grandes aides car ils leur fournissent les avis des usagers sur des livres que la bibliothèque ne possède pas encore.



2. La Bib : politique documentaire – étude des publics

Lorsque j'ai contacté la responsable de la bibliothèque, madame Audra, la première fois, nous avons décidé que mon sujet de stage serait une enquête sur l'ouverture le dimanche.

Mais cela ne convenait plus lorsque je l'ai rappelée plus tard, et nous avons donc changé de sujet : ma mission était d'établir une base et des outils nécessaires à l'établissement d'une charte documentaire. Pour cela, j'ai dû faire quelques lectures, afin d'approfondir ce que j'avais déjà vu en cours de ces sujets.

2.1. Villeneuve-sur-Lot en chiffres

Avant toute démarche, avant toute lecture, j'ai estimé qu'il était préférable de connaître quelques chiffres sur la ville que je me devais d'étudier.

Villeneuve-sur-Lot compte quelque 24 336 habitants⁸ pour une superficie de 8 132 hectares. C'est la commune la plus vaste du département (et Villeneuve n'est pourtant que sous-préfecture).

Elle se situe à égale distance (136 km) de Bordeaux et de Toulouse ; et se trouve à 30 km de l'autoroute et d'une gare T.G.V., et la commune est traversée par la RN21.

Quelques entreprises se détachent beaucoup dans la ville : GIFI et Leclerc, notamment. Ce sont deux gros employeurs.

La ville possède 14 banques, un centre de détention, des équipements culturels et scolaires (que je serai amenée à développer un peu plus loin), des équipements hospitaliers et liés à la petite enfance, de nombreux équipements sportifs.

Villeneuve-sur-Lot est jumelé avec 5 autres villes en Espagne, en Côte d'Ivoire, en Allemagne, en Italie et en Écosse.

Quelques animations, au long de l'année, peuvent attirer les touristes : la Bastide en Fête au mois de septembre, Urban Tribus fin octobre, le Marché de Noël en décembre, les Animations de l'été (avec les spectacles, concerts...), le printemps des Poètes en avril, le Salon du Livre et le Mai de la photo en mai, Aux Arts Citoyens ! en juin, et Kekili, qui a lieu en à une date différente selon les années.

Avec ces chiffres et ces données, j'ai eu une première « cartographie » de ce qu'était Villeneuve et de ses différents acteurs.

J'ai ensuite fait des lectures sur la politique documentaire afin de comprendre comment me situer par rapport à tout cela.

2.2. Qu'est-ce que la politique documentaire ?

La politique documentaire est la direction que suit la bibliothèque dans son rapport à la collection. C'est une volonté de s'accorder aux publics et de définir un cadre précis de fonctionnement. Selon Calenge, la politique documentaire est « la conception et mise en œuvre de méthodes et d'outils permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers »⁹.

8 INSEE, chiffres de 2011 communiqués le 1^{er} janvier 2014

9 Citation issue de Wikipédia



D'après ce spécialiste¹⁰ et les études et enquêtes qu'il a menées auprès de professionnels sur la question, la politique documentaire d'une bibliothèque est non seulement utile mais aussi nécessaire : il faut « sortir de l'intuitif, responsabiliser les équipes et donner des outils pour rendre compte », cela dans le but d'« être en lien avec les demandes du public, pour équilibrer les collections, pour avoir un cadre de réflexion à fournir si les élus le demandent, pour améliorer la réflexion des agents en contact avec le public ». Par ailleurs, toujours selon Calenge, la politique documentaire se doit de respecter deux principes : « souplesse et simplicité ». En effet, puisque les bibliothèques sont en constante évolution, de même que les demandes des usagers, il faut que la politique documentaire de l'établissement puisse facilement s'adapter aux changements qui peuvent survenir sans que le besoin se fasse sentir de la modifier à chaque fois ou de n'en pas tenir compte.

La politique documentaire aborde différents aspects de la gestion des collections : l'acquisition, la conservation, le désherbage, la communication... Tout ceci est fixé par plusieurs documents dont une charte documentaire.

2.3. Qu'est-ce qu'une charte documentaire ?

Une charte documentaire est un « outil de communication à usage externe »¹¹. Ce document sera à communiquer sur le travail effectué par les bibliothécaires, à la fois aux usagers et aux élus. Ce document permet de répondre aux questions telles que « pourquoi avez-vous acheté ce livre plutôt qu'un autre ? » ou encore « pourquoi ma suggestion n'a pas été suivie d'un achat ? ». En plus de pointer du doigt tout le travail exercé par les professionnels, la charte documentaire leur permet de justifier et d'expliquer la façon dont la collection est gérée.

Cependant, cette collection ne peut être gérée qu'en fonction des publics, c'est ce facteur qui détermine dans quelle direction doit aller la bibliothèque, et c'est pourquoi j'ai commencé par l'étude des publics potentiels pour ma mission.

2.4. L'étude des publics potentiels

Après avoir lu des documents sur la politique documentaire, il m'est devenu évident que ce par quoi nous devions commencer était l'étude des publics, à la fois celui que la bibliothèque touchait déjà et ceux qui pouvaient l'être. En effet, comment établir ce dont la bibliothèque a besoin dans ses collections si elle ignore qui vient et pour chercher quoi ? Je me devais d'avoir une cartographie aussi précise que possible des publics potentiels de la bibliothèque.

J'avais déjà constaté que les inscrits actifs les plus nombreux avaient entre 0 et 19 ans, autrement dit, ce sont les scolaires.¹² C'est pourquoi mon étude a commencé par cette tranche de la population.

2.4.1. Les scolaires

Dès la première semaine de mon stage, j'ai vu beaucoup d'enfants dans la bibliothèque, aussi je me suis dit que ce serait un bon point de départ pour ce travail sur les publics

10 Bertrand Calenge, *Conduire une politique documentaire*, Paris : éditions du Cercle de la Librairie, coll. Bibliothèques, 1999.

11 Citation issue de Wikipédia

12 Voir première partie sur les publics existants



potentiels.

Il s'avère que Villeneuve-sur-Lot compte beaucoup d'enfants, et donc de scolaires, et que ce sont majoritairement eux qui viennent à la Bib, que ce soit avec l'école ou en dehors. En effet, les inscrits actifs ayant entre 0 et 19 ans, au nombre de 1586, représentent déjà 54,8 % des inscrits, donc plus de la moitié.

Pour cette raison, il faut s'intéresser non seulement à l'effectif qu'ils représentent en terme de public potentiel, mais aussi à ce qui peut les intéresser dans le fonds de la bibliothèque, et qui est en lien avec la structure éducative qui les concerne. Par exemple, il faut s'intéresser aux langues étrangères enseignées, aux activités pratiquées, etc. De même, afin d'avoir une idée de ce que les structures documentaires qui leur sont consacrées proposent, et afin de ne pas créer de doublon là où cela n'est pas nécessaire, la bibliothèque doit également s'intéresser aux CDI et autres fonds documentaires en lien avec les structures éducatives.

2.4.1.1. Les structures liées à la petite enfance

Il y a environ 122 places disponibles dans les crèches de Villeneuve, cela fait donc 122 enfants âgés de 0 à 4 ans. Nous savons que ces enfants sont des publics potentiels de la bibliothèque puisque les crèches viennent régulièrement assister par petits groupes à des animations, emprunter et consulter des livres avec les enfants qui se trouvent sous leur garde.

2.4.1.2. Les écoles maternelles et élémentaires

À Villeneuve-sur-Lot comme ailleurs, il y a des écoles publiques et des écoles privées. On compte actuellement 6 groupes maternelles, 3 écoles rassemblant les maternelles et les primaires, et 8 groupes élémentaires dans le secteur public ; et une maternelle-école élémentaire privée (Jeanne d'Arc), plus une institution privée qui rassemble une maternelle, une primaire, un collège et un lycée (Sainte Catherine). Cela fait un total de 19 établissements, uniquement sur la ville, qui comptent des élèves de 3 à 9 ans¹³.

Il y a 797 élèves de maternelle, et 1395 élèves d'école élémentaire à Villeneuve-sur-Lot (et je parle seulement des écoles de la ville, je n'inclus aucune des écoles des villes qui touchent Villeneuve). Avec les effectifs des crèches, cela fait un total de 2314 enfants.

Selon les statistiques données par *Orphée*, il y a 755 inscrits actifs qui ont entre 0 et 9 ans, ce qui représente 26,08 % des inscrits actifs et 32,62 % de la population 0-9 ans de Villeneuve.

2.4.1.3. Les collèges et les lycées

Nous trouvons à Villeneuve-sur-Lot deux collèges publics, **André Crochepierre** et **Anatole France**, ainsi qu'un collège privé que j'ai déjà mentionné, celui de l'**Institution Sainte Catherine**. Ce qui change à partir du collège (par rapport aux écoles maternelles et élémentaires), c'est qu'il faut prendre en compte les élèves internes, qui ne viennent donc pas de Villeneuve et sont chiffrables, ainsi que les activités pratiquées dans l'établissement et les langues enseignées (puisque les deux dernières peuvent mener les élèves à consulter les fonds de la bibliothèque).

Nous savons qu'il y a 1456 inscrits dans les collèges de Villeneuve, donc 1456 ados entre 10 et 15 ans (environ), dont 30 internes. Il y a donc au moins 1426 enfants qui se déplacent tous les jours de la semaine.

¹³ Les chiffres pour cette année (année scolaire 2014-2015) m'ont été fournis par les fichiers de la bibliothèque et les structures que Magali et moi avons contactées.

Selon les statistiques données par *Orphée*, il y a 581 inscrits actifs qui ont entre 10 et 15 ans, ce qui représente 20,07 % des inscrits actifs et 40,7 % de la population 10-15 ans de Villeneuve. C'est cette tranche d'âge qui est le plus fortement touchée par la bibliothèque.

Chacun des trois collèges est doté d'un Centre de Documentation et d'Information, et chacun a son propre fonds.

Le CDI de **Crochepierre** n'a pas encore fourni toutes ses données. Je sais simplement qu'il est ouvert tous les jours sauf le mercredi.

Le CDI d'**Anatole France** est ouvert tous les jours. Le fonds est composé de 40 % de documentaires et 60 % de fictions, mais il faut savoir que la part de documentaires est en baisse, ce qui peut vouloir dire que les scolaires ont besoin de plus de documents, et donc, qu'ils peuvent venir à la bibliothèque pour compléter. Le CDI est également abonné à quelques revues (*Okapi, Archéo junior, Histoire junior, Citoyen junior, Petit Léonard, I love english*). Les élèves ont également accès à 6 ordinateurs dans le CDI.

Le CDI de **Sainte Catherine** est ouvert tous les jours sauf le mercredi et seulement en dehors des accueils de classe. Les collections comptent des romans (qui ne comptent pas les œuvres étudiées en cours), des BDs, des abonnements à des revues, un petit fonds langues (dico, short stories), des documentaires en relation avec les disciplines, sur des sujets précis, selon les Travaux Personnels Encadrés (TPE). Ce CDI ne présente pas de ressources numériques ni d'annales mais les élèves ont accès à 10 postes Internet.

Les *lycées généraux* de Villeneuve sont au nombre de deux, il y a le **lycée Georges Leygues** et le lycée de l'**Institution Sainte Catherine**. Les *lycées professionnels*, eux, sont au nombre de trois : le **lycée professionnel l'Oustal dont les formations concernent les domaines du commerce, du service, de la santé et du social**, l'**EREA** (établissement régional d'enseignement adapté), qui compte deux classes de collège et un lycée professionnel axé sur les métiers liés aux plantes (horticulture, etc.) et le **lycée professionnel Couffignal**, qui compte une classe de niveau collège et un lycée professionnel spécialisé dans les métiers de l'habitat.

Nous savons qu'il y a 2146 élèves dans les lycées de Villeneuve (publics et privés, généraux et professionnels confondus), donc 2146 ados entre 16 et 18 ans (environ) dont 338 internes. Il y a donc au moins 1808 adolescents qui se déplacent tous les jours de la semaine.

Selon les statistiques données par *Orphée*, il y a 250 inscrits actifs qui ont entre 15 et 19 ans, ce qui représente 8,6 % des inscrits actifs et 11,6 % de la population 15-19 ans de Villeneuve.

Comme pour les collèges, chacun de ces lycées possède un fonds documentaire à destination de ses élèves.

Le CDI du **Leygues** possède un fonds important : 10500 livres dont 16665 ouvrages de fiction, 3813 documentaires et 134 annales. Le fonds compte aussi 9500 périodiques archivés (gardés durant 5 ans maximum), 350 documents multimédia., 60 dictionnaires (français, anglais, allemand, espagnol, latin et grec), 290 méthodes de langues (anglais, allemand, espagnol, latin et grec). Le CDI est abonné à 40 périodiques dont deux quotidiens (*Le Monde* et *Sud-Ouest*) et 38 hebdomadaires et mensuels. Les élèves ont accès à 13 postes informatiques.

LE CDI de **Sainte Catherine** est ouvert tous les jours sauf le mercredi et sauf accueil de



classe. Les collections sont divisées en romans et BD hors cursus, documentaires en relation avec les disciplines enseignées et les TPE et périodiques. Il y a également un petit fonds langues composé de dictionnaires et de courts romans en langue étrangère (anglais). Tous les documents sont disponibles au prêt. De plus, 10 postes internet sont mis à disposition des élèves, collège et lycée confondus.

Le CDI de l'**Oustal** est dédié aux accueils de classes mais ouvre plus largement à partir du printemps. Les collections sont divisées ainsi : 60 % de périodiques, 20 % de fictions, 20 % de documentaires, 10 % de dictionnaires et méthodes de langue et donne accès à des annales en ligne. Les collections ainsi réparties sont disponibles au prêt (excepté les périodiques) pour une durée de deux jours. Le fonds sert également aux enseignants. Le CDI de l'Oustal est accueilli une fois par an à la bibliothèque sur un thème spécifique, et le documentaliste souhaiterait une complémentarité notamment sur la documentation loisirs.

Le CDI du lycée **Couffignal** et l'**EREA** n'ont pas fourni leurs données.

Les langues étrangères enseignées dans ces établissements (collèges et lycées) sont l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, l'occitan, le latin et le grec ancien. Les ateliers/clubs sont nombreux, et s'étendent notamment aux domaines de l'art (photo, cinéma, théâtre, musique...), du sport, des langues et des sciences (astronomie, météorologie...).

Mais les collèges et lycées, qu'ils soient généraux ou professionnels, ne sont pas les seules structures d'apprentissage. Il en existe d'autres, qui rassemblent parfois des tranches d'âge différentes.

2.4.1.4. Les autres structures d'apprentissage professionnel

La MFR (maison familiale rurale) de Pujols compte 165 élèves, répartis en 7 formations différentes, dont deux classes de collège (3^e et 4^e). Ces formations abordent les domaines de la restauration et du service à la personne. La seule langue étrangère enseignée est l'anglais. Cette structure ne possède pas de fonds documentaire, mais elle est accueillie à la bibliothèque.

Le CFPVi (centre de formation professionnelle du Villeneuvois) est une association qui aide à la formation des adultes et jeunes adultes, et qui lutte contre l'illettrisme. Ce centre possède un centre documentaire propre qui est ouvert tous les jours. Le fonds (environ 80 documents) est composé de documents sur l'illettrisme, de méthodes de FLE, de préparations aux concours, le tout accessible en consultation sur place.

L'IFLS (institut français de langues et de services) dispose d'un fonds spécialisé à hauteur de 1000 documents environ. Les langues qui y sont enseignées sont l'anglais, le FLE, le chinois, l'espagnol, l'allemand.

L'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) est situé dans l'ancien hôpital, en centre-ville, et dispose d'un fonds documentaire qui est ouvert 28 heures par semaine, du lundi au jeudi. Disponible pour les professionnels et les étudiants de l'institut, ce fonds est composé de documents multimédia, de revues et d'ouvrages professionnels. Il compte 4000 documents environ et 20 titres de revues.

Lorsque j'ai eu terminé d'assembler ces données sur les structures éducatives, je me suis tournée vers les structures associatives, très nombreuses à Villeneuve.

2.4.2. Le centre culturel : associations et ateliers municipaux

Lorsque j'ai commencé le travail sur les associations, j'ai vite compris que cela ne serait pas pertinent de compter toutes les associations de Villeneuve, d'une part parce qu'elles sont

trop nombreuses, d'autre part parce qu'il faut tenir compte du fait que la bibliothèque se trouve dans le centre culturel, qui accueille des associations justement. C'est pour cette raison que je me suis attardée sur ces dernières.

Après un recensement minutieux, il se trouve que le centre culturel accueille pas moins de 54 associations différentes. Magali et moi avons tenté de toutes les contacter, mais nous avons eu peu de retours jusqu'à présent. Cependant, ce que je peux tirer de cette observation, c'est que les associations les plus présentes au centre culturel ont pour thème le sport (26 associations), le théâtre (7) et l'art (6).

Les ateliers municipaux, eux, touchent 565 personnes et ont pour thème le théâtre, le cirque, la danse, le multimédia, la peinture et l'éveil manuel. La plupart des personnes inscrites à ces ateliers sont des personnes âgées ou des enfants, donc les mêmes publics que la bibliothèque. Ce sont des personnes que la bibliothèque peut toucher, et le fonds documentaire pourrait être complété pour répondre à leurs attentes.

2.4.3. Les structures culturelles

À Villeneuve-sur-Lot, la culture est surtout représentée par le théâtre. C'est un beau bâtiment, en plein centre de la ville, juste à côté de la mairie, dont la programmation est diversifiée. La ville possède également en centre-ville son propre musée, un cinéma, une école d'art et de musique, et un site archéologique (l'Excisum) qui se trouve dans le quartier d'Eysses, juste à côté de la prison.

Enfin, on trouve également à Villeneuve la bibliothèque départementale de prêt, qui travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque municipale, notamment pour les ressources numériques.

2.4.4. Les structures documentaires

Il n'y a à Villeneuve que deux structures documentaires, et toutes les deux se trouvent près de la bibliothèque.

Le **CIO** (centre d'information et d'orientation) de Villeneuve-sur-Lot est dans la rue juste à côté de la Bib. Ouvert tous les jours, il dispose de toutes les revues de l'Onisep, des fiches CIDJ, de la revue *L'étudiant*, et de brochures des écoles. Le CIO reçoit environ 1500 personnes de tous âges par an et est présent dans les lycées pour l'orientation des élèves. Il collabore notamment avec l'armée de terre, les structures d'insertion professionnelle, la collectivité (via le forum de l'emploi), et avec Reseda (soucis psychologiques, mentaux).

Le **BIJ** (bureau d'information jeunesse) est situé à l'étage au-dessus de la bibliothèque dans le centre culturel. Ouvert du lundi au samedi, l'après-midi uniquement, le BIJ reçoit environ 5000 personnes de tous âges par an. La documentation dont il dispose est axée sur la vie quotidienne, la formation, l'emploi, les loisirs, les vacances, la mobilité. Il possède également les fiches CIDJ comme le CIO. Plate-forme informatique, le BIJ est fréquenté également par les personnes de plus de 25 ans. Le BIJ collabore notamment avec la Maison des Jeunes, le CIJA, la collectivité, les BIJ de Sainte-Livrade¹⁴ et d'Agen, le Conseil Régional d'Aquitaine, et les établissements scolaires de la ville.

Une complémentarité ou au moins une entrevue entre ces trois structures (le CIO, le BIJ et la Bib) serait profitable aux trois structures. Les publics visés et atteints sont les mêmes, et une collaboration éviterait les doublons inutiles. De plus, si chacune des structures connaissait le fonds des deux autres, alors les agents de chacune des structures seraient

14 Ville voisine de Villeneuve-sur-Lot

plus à même de rediriger les usagers s'ils ne possèdent pas les documents nécessaires à ceux-ci. Il en va de même pour les CDI et autres fonds documentaires disponibles dans les structures éducatives.



3. La Bib : politique documentaire – analyse des collections

Après avoir évalué les publics qui seraient susceptibles d'être intéressés par les services et le fonds de la bibliothèque, je me suis tournée vers l'analyse des collections de la structure qui m'accueillait. Afin de pouvoir évaluer si les collections correspondent aux usagers de la bibliothèque, il faut en faire une évaluation. Pour cela, il nous a fallu nous documenter, voir ce qui se faisait dans les autres bibliothèques, et établir plusieurs outils qui seraient nécessaires aux bibliothécaires afin d'évaluer les collections après mon départ.

3.1. La documentation

Afin de pouvoir adapter les fonds aux scolaires et à leur programme, j'ai longuement étudié ceux-ci. Ensuite, Magali et moi avons lu des documents sur la gestion des collections, et nous avons regardé comment d'autres bibliothèques avaient organisé leur politique documentaire. Celle de la MIOP (médiathèque intercommunale Ouest Provence), notamment, nous a éclairé sur ce que nous pouvions faire pour les collections de Villeneuve.

3.2. Le découpage des collections

Pour le début de l'évaluation de la collection, la responsable, Florence Audra, a décidé de commencer par les documentaires. Les outils auxquels nous avons travaillé seront donc utilisés en priorité afin d'évaluer les différents segments de la collection « documentaires ».

Lorsque nous avons commencé à nous intéresser aux collections de la Bib, Florence a souhaité que nous revoyions la liste des cotes validées afin que les collections soient parfaitement ordonnées et correspondent à l'évolution des publics. Nous avons tenté de regrouper les ouvrages qui étaient peu nombreux sous une cote avec ceux qui portaient une autre cote et dont le sujet était très proche. Ainsi, la Bib n'a presque plus de livres cotés avec trois chiffres après le point, mais plutôt avec deux chiffres après le point (suivant cet exemple : « 382.13 »), ce qui facilite nettement les recherches à la fois pour les usagers et pour les professionnels.

De même, la Bib n'a plus du tout de classe 400 : tout a été disséminé entre le pôle « méthodes », la poésie et les usuels.

Ainsi, bien que les grands domaines de la Dewey soient respectés (100 pour la philosophie/psychologie, 200 pour les religions, etc.), la classification a été adaptée afin de pouvoir classer au mieux le fonds que possède la structure et d'être la plus claire possible pour les usagers.

Afin de pouvoir évaluer la collection, il faut déjà la segmenter, et étudier séparément les collections adulte et jeunesse. Suivant les recommandations de Calenge¹⁵, il faut commencer par différencier les supports : on ne peut pas évaluer un DVD de la même façon qu'un CD, qu'une BD ou qu'un documentaire. Ensuite, il faut respecter les classes Dewey (ici les cotes validées) et séparer les livres en catégories¹⁶ (par exemple, la catégorie « agriculture »). Pour chaque catégorie on prend un échantillon (10 % du total de la catégorie), et c'est cela que l'on va évaluer. À partir de là, le travail que Magali et moi avons fait est utilisable.

15 Dans son ouvrage *Conduire une politique documentaire*

16 Il faut minimum 50 ouvrages par catégorie pour que l'échantillon soit valable – compter aussi les livres de la réserve



3.3. Les outils

Magali et moi avons notamment travaillé sur une grille d'évaluation des collections. Il nous a fallu tout d'abord réfléchir à ce que nous souhaitons y mettre comme critères, mais je ne m'étais pas bien documenté à ce moment-là, pas assez pour proposer un outil pertinent, même avec l'aide de Magali. Cela a été plus simple à envisager, et les problèmes de la grille que nous avons à l'origine créée m'ont apparus plus clairs après avoir lu des ouvrages professionnels.

Alors que je pensais qu'il fallait évaluer la collection dans son ensemble, c'est-à-dire chaque livre un par un, il suffit simplement de prendre un échantillon. Ainsi, les différents critères utilisés dans notre grille étaient bons, mais la façon dont nous devions les appliquer était trop confuse.

Cette grille, une fois améliorée, pourrait ressembler ces critères : la catégorie, le nombre de document par catégorie, leur état physique, leur âge, leur niveau¹⁷ et leur pérennité¹⁸, leur taux de rotation. Ainsi, en faisant une moyenne de chaque critère étudié dans une catégorie, on obtient un résultat général qui devrait refléter l'état général de la catégorie.

Nous avons fait, avec Magali, une nomenclature afin de déterminer le niveau et la pérennité des ouvrages, simplifiant ainsi ce qui devait être mis dans la grille dans les cases correspondantes. Bien sûr, les niveaux devraient être changés si les documentaires jeunesse et adultes sont étudiés séparément.

Pérennité
A: contenu pérenne, ad vitam
B: contenu documentation de base, jusqu'à 10 ans
C: contenu éphémère ; dépassé, effet de mode; de 6 mois à 1 an

Illustration 3:
Pérennité -
nomenclature

Niveaux

0 3-7 ans

1 8-12 ans

2 adolescents et adultes débutants

3 tout public (loisir) et secondaires

4 étudiants/(amateur) public motivé

Illustration 4: Niveaux - nomenclature

3.4. La charte des collections

Pour terminer sur les collections, Magali et moi avons créé notre propre charte des collections pour la Bib en nous appuyant sur d'autres chartes d'autres bibliothèques.

Il n'y a rien dedans qui sorte de l'ordinaire, nous avons simplement posé les principes de base de la bibliothèque et nous avons expliqué tout ce les usagers et les élus doivent savoir à propos du fonctionnement de la structure. Nous avons commencé par écrire une introduction, afin de bien poser les raisons pour lesquelles nous nous étions penchées sur la

17 C'est-à-dire le type d'usagers auxquels ils sont destinés : sont-ce des documents professionnels, universitaires, tous publics, amateurs...

18 Combien de temps peuvent-ils être pertinents ? Les informations présentées sont-elles dépassées ?

création de cette charte :

« La constitution des collections en bibliothèque fait appel à des compétences précises, liées au métier de bibliothécaire, et peut parfois soulever questions et polémiques, tant la sélection d'ouvrages est une tâche délicate et parfois subjective.

La Charte des collections est un document de référence ayant pour vocation à donner des principes lisibles à destination du public, des autorités de tutelles et des professionnels de la bibliothèque.

Elle présente : le rôle et les missions de la bibliothèque, les objectifs généraux et la politique documentaire de la bibliothèque, les grands principes de constitution des collections et leur organisation. »

Nous l'avons ensuite articulée en neuf points qui précisent la façon dont s'applique cette introduction : nous avons commencé par présenter la ville de Villeneuve-sur-Lot et sa bibliothèque municipale, afin que les usagers qui ne viennent pas de Villeneuve sachent tout de même dans quel cadre s'inscrit la bibliothèque.

Ensuite, nous sommes passées aux textes fondateurs des bibliothèques : il nous a en effet semblé essentiel de montrer que la bibliothèque n'était pas une structure qui n'avait aucun cadre, qui n'était dirigée que par les volontés de la municipalité. Nous avons pour cela cité des extraits de la « Charte des bibliothèques » de 1991, rédigée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques ; du Manifeste de l'Unesco sur la lecture publique publié en 1994 ;

Le troisième point présente les missions qui sont assignées à la bibliothèque « *Les bibliothèques de lecture publique doivent répondre aux besoins de la population qu'elles desservent, notamment grâce à la mise en réseau de services documentaires. Elles proposent une offre encyclopédique cohérente et diversifiée, adaptée aux besoins et aux usages des publics, constituée et proposée par du personnel formé.* »

Le quatrième point présente les bases de la politique documentaire, les principes de pluralisme des opinions représentées, de qualité des textes proposés et de non-exhaustivité des collections.

Le cinquième point est plus technique : il présente les fournisseurs et les règles d'achats auxquelles sont soumises la bibliothèque.

Le sixième point explique de quelle façon sont suivies les suggestions des lecteurs.

Le septième point décrit le service de PRB (Prêt entre bibliothèques).

Le huitième point expose les conditions d'acceptation des dons et legs divers.

Enfin, le neuvième et dernier point expose les conditions de désherbage et son utilité.

Ainsi exposé, le travail des bibliothécaires est plus clair pour tous les acteurs de la bibliothèque, qu'ils soient les élus, les usagers ou les bibliothécaires eux-mêmes. La charte des collections permet donc de poser toutes les bases nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque mais aussi celles de la médiation et de la communication.

Conclusion – politique documentaire

À propos de chiffres

Il faut savoir que, sur les 2894 inscrits actifs à la Bib, 1847 sont domiciliés à Villeneuve-sur-Lot, ce qui représente 63,8 % des inscrits actifs. Cela signifie donc que 36,2 % des inscrits actifs à la Bib viennent d'ailleurs que de Villeneuve, en majorité de villes proches qui ont également des bibliothèques (Bias et Pujols en tête, des villes qui touchent Villeneuve)¹⁹. Constaté cela nous fait forcément nous poser des questions : pourquoi les usagers ne vont-ils pas dans leur propre bibliothèque ? Est-ce que ces autres bibliothèques sont plus petites que celle de Villeneuve ? Est-ce que leur offre documentaire n'est pas suffisante ? Est-ce que l'inscription est plus chère ? Moins ? Est-ce que leur fond est spécialisé ?

Afin de trouver quelques réponses à ces questions, Magali et moi avons envoyé des mails aux bibliothèques des villes alentour. Lorsque je suis partie fin février, nous attendions toujours les réponses.

Ce travail sur la politique documentaire m'a permis d'en apprendre beaucoup sur le système de fonctionnement des bibliothèques, et j'ai vu notamment que les publics sont au centre de toute politique documentaire. Ce sont eux qui « décident » de la politique documentaire d'un établissement en quelques sortes, puisqu'elle n'est là que pour répondre aux demandes des usagers. Cela montre que les bibliothèques ont beaucoup évolué depuis leur création : alors que les collections étaient auparavant le cœur des bibliothèques, ce sont aujourd'hui les usagers qui ont cette place, et cela signifie que les bibliothèques doivent s'adapter à la fois à leurs goûts mais aussi à leur façon de vivre. L'invasion du numérique dans les foyers, par exemple, se doit d'être représenté dans les bibliothèques via notamment des offres numériques, ce qui est fait dans de nombreuses bibliothèques dont celles de Villeneuve et de Limoges.

Et le jour où les usagers décideront que la bibliothèque doit être autre chose, alors il faudra qu'elle s'adapte. Ce n'est qu'ainsi que les bibliothèques pourront remplir leurs missions de diffusion égalitaire de la culture et d'ouverture au monde.

19 Voir annexe 2.3



4. Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges

La Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges est située au 2 place Aimé Césaire, en plein centre-ville, juste à côté de la mairie et tout près de la faculté de droit et de sa bibliothèque universitaire.

La Bfm est une BMVR (bibliothèque municipale à vocation régionale), ce qui implique qu'elle « doit défendre une politique documentaire à vocation territoriale (le territoire limousin), mais aussi à vocation nationale ». La Bfm a également un rôle de conservation. Cependant, comme toutes les autres bibliothèques, elle doit adapter son fonds, qu'il soit virtuel ou physique, à son public. Or, à l'heure où les budgets baissent et où les supports se diversifient, comment les bibliothèques peuvent-elles suivre le rythme et rester en lien avec les nouvelles habitudes des usagers ? C'est cette question que je vais traiter dans cette deuxième partie de rapport.

4.1. Présentation de mon lieu de stage

La Bfm compte environ 140 employés (annexes comprises). Elle fonctionne avec le SIGB *Koha*. Le catalogage et les prêts et retours de documents se font sur ce SIGB.

La Bfm est ouverte au public 35 heures par semaine, et une boîte à livres est à disposition à l'extérieur de la bibliothèque lors des heures de fermeture.²⁰

La Bfm occupe 15 000 m² et compte 600 000 documents environ, répartis entre les différents supports.

La Bfm compte 29 200 inscrits actifs, ce qui est un bon chiffre par rapport à la moyenne d'une bibliothèque d'une ville de même taille (16 800 inscrits actifs). Cependant, on peut constater que les chiffres reflètent une baisse des inscrits de 3 % en 1 an, et de 26 % en 10 ans, ce qui est assez préoccupant.

Le pôle sciences de la Bfm

C'est l'endroit où j'ai fait mon second stage. Situé au rez-de-chaussée de la structure, le pôle sciences est en charge de bien des domaines : il s'occupe des ouvrages de sciences bien sûr (500 et 600 en Dewey) mais aussi des ouvrages de références, des périodiques, des ateliers multimédia, et de la bibliothèque numérique dans son ensemble. Le pôle compte 17 personnes, dont mon maître de stage, Michel Mesples, est le responsable.

4.2. Les nouvelles pratiques des usagers

De nos jours, il est important d'avoir conscience qu'Internet a créé une « fracture » dans la société. En effet, il y a les *digital natives*²¹, dont l'utilisation des « nouvelles technologies de l'information et de la communication » est presque instinctive, et il y a ceux qui sont nés avant, qui n'ont adopté ces technologies que plus tard, et parfois avec plus de difficultés.

Quoi qu'il en soit, l'Internet est devenu omniprésent, les supports qui peuvent y donner accès se sont multipliés ces dernières années, et les usagers des bibliothèques y ont accès : en effet, il faut savoir que « s'agissant des connexions en mobilité, l'enquête permet d'établir que 43 % des Français se connectent à internet via un téléphone mobile (+ 6 points en un

20 Chiffres de 2013

21 *Digital native* : personne ayant grandi dans un environnement numérique comme celui des ordinateurs, de l'Internet, des téléphones mobiles et des baladeurs MP3 (source : Wikipédia)



an, + 22 points en trois ans) et que 44 % se connectent via un ordinateur portable ou une tablette en dehors de chez eux »²². Ainsi, près de « 84 % des jeunes adultes de 18-24 ans possèdent un smartphone ou une tablette. Le taux est de 52 % pour les 40-59 ans (+ 13 points en un an) et de 20 points inférieur chez les sexagénaires (32 % sont équipés) ».

Comme le montrent ces chiffres, les *digital natives* sont clairement plus « connectés » que les autres. Or, ils représentent une bonne part des inscrits actifs des bibliothèques.

Nous pouvons dire que les usagers des bibliothèques se sont mis à utiliser de plus en plus de nouvelles technologies liées à la culture, et notamment aux livres, à la musique et aux films. De nos jours, non seulement les usagers des bibliothèques utilisent les ressources numériques très facilement, mais c'est aussi leur premier réflexe. Lorsque l'on a une recherche à faire sur Cléopâtre, la première chose que l'on fait, c'est d'aller sur Internet. Ce n'est qu'après que l'on pense à aller chercher des informations sûres dans les bibliothèques.

Comme le dit Mathilde Servet dans son mémoire, « *Le raz de marée "Internet", l'évolution des technologies et des pratiques des usagers ont ébranlé les certitudes des bibliothécaires et remis en question les fondements de l'institution bibliothèque.* » Il faut obligatoirement tenir compte de ces évolutions, et les employer efficacement.

4.3. Le réseau CAREL

Le réseau CAREL « (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques) » est une association qui a été créée le 20 mars 2012. Partenaire de la Bpi (bibliothèque publique d'information), cette association compte pas moins de 313 collectivités adhérentes²³.

Via des « négociations avec les éditeurs de ressources numériques », elle a pour but de :

« -contribuer à améliorer les offres éditoriales, les systèmes d'information, les modalités de tarification, l'ergonomie et l'accessibilité, à développer les politiques d'acquisitions et de valorisation en matière de ressources numériques, ainsi que l'observation des usages ;

-évaluer et faire évoluer des offres de ressources numériques, les services associés et les modalités d'accès à ces offres sans intervention de l'association dans la négociation entre les fournisseurs et les membres de l'association

-contribuer à clarifier et à faire évoluer les relations contractuelles avec les fournisseurs ;

-contribuer au développement d'une offre accessible aux personnes en situation de handicap ;

-favoriser la coopération nationale, européenne et internationale dans le domaine de la documentation et des publications numériques à destination des bibliothèques de lecture publique. »²⁴.

Sur le site, huit onglets permettent de découvrir les offres disponibles via CAREL..

22 Citation issue du rapport Credoc 2014

23 Chiffres au 14 janvier 2015

24 Citation issue du site du réseau CAREL

4.4. La bibliothèque numérique de la Bfm

En mai 2006, la revue *Science et Vie* publiait un article sur les bibliothèques numériques qui commençaient à apparaître (notamment Gallica, de la Bibliothèque nationale de France). Mais bien que leur article soit on ne peut plus enthousiaste et optimiste quant au futur, ils n'avaient pas abordé le fait que les bibliothèques numériques deviendraient plutôt des médiathèques numériques. En effet, aux vues de l'offre proposée par les bibliothèques, il serait logique d'employer le terme de « médiathèque », puisqu'il n'exclut aucun des supports autres que le livre.

À Limoges, il s'agit bien d'une médiathèque numérique que la Bfm a mise en place, bien qu'elle n'en porte pas le nom.

Créée bien avant sa mise à disposition du public en 2010, la bibliothèque numérique de la Bfm compte aujourd'hui pas moins de 35 liens vers des sites auxquels la bibliothèque est abonnée ou que les bibliothécaires ont estimés être intéressants bien qu'ils soient en libre accès sur Internet. Dans cette présentation, je ne parlerai cependant que des abonnements.

Ceux-ci ont été contractés par le groupe de travail qui travaille sur la bibliothèque numérique, composé d'agents issus de tous les pôles. Les bibliothécaires du pôle sciences qui font partie de ce groupe de travail (à savoir Manuela Geirnaert et Cécile Mignon) gèrent tout au long de l'année les inscriptions et toutes les questions qui y sont liées.

La bibliothèque numérique permet à la Bfm de suivre les nouvelles habitudes des usagers. En offrant à ses usagers des liens et des accès privilégiés vers des sites qui peuvent les intéresser, la bibliothèque tente de remplir un double objectif : non seulement elle peut conserver ses usagers et suivre leurs nouvelles pratiques, mais en plus, grâce à l'emploi d'Internet qui permet un accès à distance, elle peut intéresser un nouveau public, qui n'est parfois même pas sur place.

En décembre 2014, c'étaient pas moins de 2578 individus qui étaient inscrits à la bibliothèque numérique, et cela ne cesse d'augmenter²⁵. De même, les visites du site internet augmentent chaque année : le chiffre a triplé entre 2006 et 2013.²⁶

Pour ce rapport, je vais me concentrer sur les ressources « payantes », qui ne sont disponibles que via le site de la bibliothèque, et sur les ressources patrimoniales numériques proposées par la bibliothèque – les autres ressources étant en fait de simples liens vers des sites disponibles et accessibles sans inscription à la bibliothèque numérique.

4.4.1. Les trésors de la Bfm

Via cette rubrique, la Bfm met à disposition ses fonds spéciaux, des ouvrages précieux numérisés par le Pôle Limousin et le Pôle Francophone. Cette rubrique a comptabilisé 14266 connexions identifiées lors de l'année 2014.

4.4.1.1. Le Graduel de Fontevrault

Aussi appelé le *Graduel d'Aliénor de Bretagne*, ce « manuscrit copié dans la deuxième moitié du XIIIe siècle est un livre liturgique contenant pour une année les chants de la messe à l'intention des moines et des chanoines »²⁷. On peut donc trouver des partitions dans ses pages. Le logiciel utilisé et la méthode de scanérisation qui a été employée permettent de

25 Voir annexe 3

26 330 000 visites en 2013

27 Cette citation et les suivantes jusqu'à 1.3.8.2 sont issues du site de la Bfm, rubriques correspondantes, sauf mention contraire

feuilleter le graduel comme si on l'avait dans les mains. De plus, l'utilisateur a également la possibilité de se rendre directement à une page, et il y a aussi un accès direct aux décors spéciaux dans les lettrines enluminées via un lien qui se trouve toujours en haut à droite. Sur chaque page, le zoom est possible et permet de distinguer les moindres détails des enluminures.

4.4.1.2. Portraits limousins

Il s'agit d'une « collection d'estampes représentant les grandes personnalités limousines des siècles passés ». Chacune des estampes est accompagnée d'une fiche biographique de la personnalité représentée.

4.4.1.3. 137 ans de Presse Limousine

Cet onglet rassemble huit titres²⁸ de « La presse quotidienne locale de 1810 à 1947 ». Les recherches doivent cependant être assez précises car il n'est pas possible de feuilleter les journaux. Cependant, l'utilisateur a « la possibilité de chercher par date et par mot, de télécharger les articles à la bibliothèque ou de chez soi. »

4.4.1.4. Fonds Boudeau

Ce fonds rassemble des photographies anciennes des campagnes Limousines, prises entre 1900 et 1924 par Jean-Baptiste Boudeau. La navigation sur le site est simple, axée autour de trois rubriques principales. Une biographie du photographe est également disponible.

4.4.1.5. Espace Auteurs

Alimentée par le pôle francophone de la Bfm, cette rubrique permet aux usagers de « consulter des dossiers complets sur des écrivains de langue française ». Ces dossiers sont accessibles en cliquant simplement sur l'auteur qui intéresse l'utilisateur et contiennent entre autres des biographies et des « interviews sonores téléchargeables réalisées dans le cadre d'un partenariat avec Radio France Internationale ».

4.4.1.6. Fonds littéraires francophones

Ces fonds comptent des tapuscrits et d'autres informations sur les auteurs concernés. Ils comprennent un fonds Emmanuel Roblès, un fonds René Depestre (le seul fonds consultable hors Bfm), ainsi que d'autres fonds francophones et des tapuscrits d'autres auteurs. Il s'agit là surtout de réunir des documents d'auteurs francophones et de les mettre à disposition du public.

4.4.2. Livres numériques

Les livres numériques, qui existent déjà de puis plusieurs années, sont de plus en plus courants. À la bibliothèque, ces livres sont présents dans la collection numérique, sur un support dématérialisé.

4.4.2.1. Bibliovox Cyberlibris

Pour pouvoir accéder à Bibliovox, il faut se créer un compte en plus de celui de la bibliothèque numérique. Une fois cela fait, les livres sont disponibles à la lecture en ligne.

L'utilisateur peut se créer des dossier pour classer les livres qu'ils souhaite lire ou garder pour plus tard, ce qui évite de les chercher à chaque fois. Il peut également acheter ce livre,

28 *Les Annales de la Haute-Vienne, L'Ordre, La Province, Le Courrier de Limoges, Le 20 décembre, Le Courrier du Centre, La Nation Française, Le Populaire du Centre*

ajouter des commentaires, des tags et accéder à la table des matières (si le livre en est pourvu).

Une fois sur le livre, la navigation peut se faire à l'aide des flèches (pour tourner les pages) ou de la table des matières. Il est également possible de rechercher des mots précis dans le texte.

Les limites de ce site sont que les livres ne sont absolument pas téléchargeables. Par conséquent, pour les lecteurs qui ont du mal à lire via les écrans, cela n'est pas pratique.

4.4.2.2. Publie.net

« Des auteurs contemporains de langue française se sont réunis pour éditer et diffuser de façon coopérative leur travail via les supports numériques ». Ce site présente donc les œuvres de ces auteurs et permet aux lecteurs de les acheter en ligne.

4.4.2.3. Littérature de l'Afrique Noire et Littérature de l'Océan Indien

Ces deux ressources, éditées par « Classiques Garnier Numérique », ne sont consultables qu'à la Bfm, via les postes informatiques.

Le premier regroupe des ouvrages de « littérature francophone d'Afrique sub-saharienne, écrite et orale, des origines (18^e siècle) aux Indépendances (1960, date de mort des auteurs) ». Le second, lui, regroupe des ouvrages « littérature francophone écrite et orale de l'Océan Indien, des origines (18^e siècle) aux Indépendances (1960, date de mort des auteurs) ».

4.4.3. Presse

De nos jours, les éditeurs de presse papier ont de plus en plus de mal à faire vivre leur support, ce qui conduit souvent à la disparition de revues. L'une des solutions adoptées est la numérisation.

4.4.3.1. Pressdisplay

Avec ses 4848 accès durant l'année 2013, Pressdisplay est la ressources numérique la plus utilisée parmi toutes celles proposées par le portail de la Bfm. Elle propose « plus de 1400 titres de journaux et magazines provenant de partout à travers le monde », ce qui fait une offre très intéressante qui permet de satisfaire tous les publics. Répartis par grands thèmes (actualités, culture, etc.), par pays, ou encore par langue, les articles sont facilement accessibles.

4.4.3.2. Lekiosk.com

Ce site permet « la lecture en ligne de plus de 1000 magazines de la presse française et internationale, disponibles le jour même de leur sortie ». Triés par genres (actualités, humour, BD, etc.), ce site est simple d'utilisation. L'utilisateur peut se créer une bibliothèque avec les revues qui l'intéressent, ce qui évite de les chercher à chaque fois.

La navigation dans la revue est très simple également : l'utilisateur peut la feuilleter comme n'importe quelle autre revue ou bien il peut aller directement à la page qui l'intéresse. Le zoom est toujours disponible, permettant de lire les articles sans problèmes.

4.4.3.3. Références

Le site Références est une « base de données de dépouillement d'articles de la presse française comprenant une analyse détaillée et un résumé des articles ». Ce sont environ 200



titres dont les articles sont répertoriés sur ce site. L'utilisateur a la possibilité de faire des paniers puis de les imprimer ou de les enregistrer à sa convenance. La recherche s'effectue par mots-clés, ce qui est le système le plus pratique et le plus rapide.

4.4.3.4. Mediapart

Ce site est un « journal en ligne d'information généraliste, indépendant et participatif », il s'agit d'un « site d'informations et de débats ». Séparé en deux parties, le site permet d'une part de lire les actualités dans la partie « journal » et d'autre part de les commenter dans la partie « club », qui est participative. Des articles portant sur les actualités sont donc disponibles à la lecture, comme pour un journal papier. Certains sont même disponibles en anglais et en espagnol.

4.4.4. Vidéo à la demande

Depuis quelques années déjà, les films en ligne posent quelques problèmes, notamment à cause des téléchargements illégaux. L'une des solutions possibles à ce problème est la vidéo à la demande. Bien que cela soit limité, il est tout de même possible, grâce à ce principe, de regarder des films en ligne tout en restant dans la légalité.

4.4.4.1. Médiathèque numérique

Ce site nécessite une inscription supplémentaire auprès de la bibliothèque. Une fois cette inscription faite, l'utilisateur peut choisir un programme par semaine et le regarder quand bon lui semble (dans la semaine). Il y a une fiche de présentation à chaque proposition, et les films sont divisés en grands genres (documentaire, jeunesse, cinéma...) puis en sous-genres.

Simple d'utilisation, la seule limite de ce site est le fait qu'il n'offre qu'une vidéo par semaine, là où l'utilisateur pourrait en vouloir à volonté.

4.4.5. Musique en ligne

Tout comme les vidéos, la musique en ligne pose quelques problèmes, notamment parce qu'il n'est pas compliqué d'obtenir des musiques sans les payer, et ainsi, de faire baisser les revenus des acteurs de l'industrie de la musique. L'une des solutions possibles à ce problème est la libre écoute en ligne. À l'époque où les utilisateurs peuvent se connecter à Internet depuis nombreux endroits différents, cela peut être une bonne solution que de proposer un service de cet ordre : tout le monde y trouve ainsi son compte.

4.4.5.1. MusicMe

Ce site est celui des quatre sites consacrés à la musique qui a le plus fort taux de fréquentation (4371 accès en 2013). « Grâce à un partenariat avec les majors de l'industrie musicale (Sony, EMI, Universal, Warner Brothers) et plus de 800 labels indépendants (Believe, Naïve...) », MusicMe peut offrir un large choix de musiques et de radios à écouter.

4.4.5.2. Naxos

Discothèque en ligne, ce site propose des musiques classiques (jazz, folk, blues, etc.). Disponible en plusieurs langues, et d'utilisation plutôt simple, il permet une navigation par compositeurs, interprètes, labels ou genres. Les nouvelles parutions sont également disponibles via un onglet spécial.

4.4.5.3. Cité de la musique

La version accessible via la Bfm est une version de découverte. Pour pouvoir avoir accès à

la version intégrale, il faut remplir le formulaire de la Bfm. L'avantage, c'est que les usagers ont la possibilité de tester le site, de voir s'il correspond à leur besoins.

Ce site offre de la musique en ligne de genres diversifiés et des vidéos de concerts, ainsi que des documentaires.

4.4.5.4. E-music box²⁹

Ce site, créé et géré entièrement par la bibliothèque francophone multimédia (centre-ville et antenne de Beaubreuil), présente des groupes et des artistes de la région ainsi que leurs actualités (concerts, nouveaux CD...), et un ou deux extraits musicaux chacun. Actuellement, le site recense plus d'une centaine d'artistes de genres variés (classique, electro, folklore...). Les usagers peuvent ainsi découvrir des artistes de la région et de nouveaux genres musicaux.

4.4.6. Autoformation

De plus en plus demandés, les sites d'autoformation se développent bien. Ces formations sont de plus en plus nécessaires aux vues des difficultés à trouver des emplois, des avancées technologiques et de la mondialisation.

4.4.6.1. Toutapprendre

Le site ne nécessite pas d'inscription supplémentaire. Abordant des sujets variés (langues, bureautique, code de la route, etc.), le site de formation « Toutapprendre » est non seulement complet mais aussi facile d'utilisation. Les cours proposés permettent de s'auto-évaluer et ainsi de voir quelles progressions ont été faites. De plus, certaines formations sont accompagnées de commentaires audio ou de descriptions. Cependant, les formations dispensées en langues ne concernent que les bases. Si l'utilisateur les possède déjà, il n'apprend rien mais peut toujours faire des révisions.

4.4.6.2. MyCow

Pour accéder à ce site via la bibliothèque numérique, il faut d'abord remplir un formulaire. Ce sont les bibliothécaires du Pôle Sciences qui se chargent de fournir à l'utilisateur des codes d'accès temporaires. Pour les conserver, après un temps d'essai, il faut demander un compte personnel, ce qui n'est pas pratique. De plus, contrairement à la ressource précédente qui cumule les spécialités, celle-ci est réservée exclusivement à l'anglais. La question que l'on peut se poser, c'est celle de la pertinence de cette ressource : ne peut-on dire qu'elle fait doublon avec « Toutapprendre » ?

Cependant, puisque le site est entièrement consacré à l'anglais, il est plus complet que les méthodes de « Toutapprendre ». Par conséquent, le choix de laisser un « presque-doublon » avec le site présenté précédemment se justifie totalement.

4.4.7. Jeunesse

Le but en choisissant des ressources numériques pour la jeunesse était de proposer aux enfants des ressources sous forme de jeux à vocation éducatives et de leur montrer que le support numérique était aussi adapté aux lectures, que cela pouvait compléter les collections physiques. Les bibliothécaires ont donc choisi un site par objectif, dont voici les présentations.

²⁹ Accessible via la rubrique « Multimédia » et via la rubrique « Ressources numériques » sur le portail de la Bfm



4.4.7.1. Planet Nemo

Ce site a été choisi notamment en raison de son mode de fonctionnement : c'est comme une version très petite d'Internet, avec des liens, des choses à trouver. Il y a une analogie entre l'utilisation qui est faite d'Internet et de ce site, et c'est là le premier intérêt.

Le site Planet Nemo est divisé en plusieurs rubriques. Toutes abordent des thèmes pédagogiques, cela en adoptant une forme ludique. Il s'agit là d'enseigner à l'enfant des choses parfois nouvelles, et qu'il peut aborder différemment selon son niveau : s'il s'agit d'un enfant en maternelle par exemple, il apprend ce qu'il y a dans ces rubriques, alors qu'elles peuvent faire office de révisions pour un enfant d'école élémentaire. Ces rubriques pourraient donc être utilisées par exemple en soutien scolaire, ou dans le but d'intéresser à un sujet un enfant récalcitrant.

Le but est également de montrer à l'enfant que les travaux manuels peuvent être aussi amusants que le reste (consoles, ordinateurs...). Par ailleurs, il y a également des jeux qui peuvent avoir pour but de faire travailler la mémoire, ou l'utilisation basique de la souris et du clavier.

4.4.7.2. Bibliovox / Jeunesse

Il s'agit du même site que celui évoqué plus tôt. En plus des limites dont j'ai déjà parlé, l'aspect jeunesse en pose d'autres, notamment en rapport avec les livres-jeux, qui ne peuvent en aucun cas être employés de la même façon que lorsque l'enfant les tient. Il n'est pas possible de « jouer » avec, et par conséquent, ils perdent de leur attrait.

4.5. Autour de la bibliothèque numérique

Malgré la multiplicité des offres faites via la bibliothèque numérique, le travail des bibliothécaires sur ce projet ne se limite pas à conserver les abonnements : il faut également faire de la médiation, de la communication, dire aux usagers ce que la bibliothèque peut leur offrir comme ressources numériques.

4.5.1. Médiation

Pour cela, la Bfm utilise entre autres les ateliers multimédias. Les premier et troisième samedis du mois, de 14h à 16h, l'un des agents qui fait partie du groupe de travail sur la bibliothèque numérique fait une présentation sur l'une des ressources numériques de la Bfm. « Les rendez-vous du numérique » – c'est le nom de cet atelier spécifique – a donc un rôle de médiation entre les usagers et la bibliothèque numérique.

De même, un atelier jeunesse a lieu de temps en temps – à la demande ou dans le cadre d'animations spéciales³⁰. Cet atelier a le même rôle de médiation que « Les rendez-vous du numérique », excepté le fait que l'agent ne présente que les ressources numériques liées à la jeunesse.

Une newsletter est également envoyée aux usagers de la ressource « médiathèque numérique » pour les tenir informés des nouveautés.

De temps à autres, il y a également des animations spéciales pour informer les usagers : du 24 février au 28 mars 2015, l'animation « La bibliothèque peut en cacher une autre » a eu pour but de présenter un support physique (livre, revue, méthode de langue...) accompagné d'une fiche précisant que ce même document était disponible via la bibliothèque numérique.

³⁰ La dernière a eu lieu le 14/03/2015, dans la salle d'heure du conte, au pôle jeunesse de la Bfm



De plus, la complémentarité apportée par ces supports dématérialisés a également été soulignée via les mêmes fiches de présentation. Cela a été une animation commune à tous les pôles, qui ont tous présenté ces fiches.

Enfin, il faut savoir que l'E-music box, que l'on trouve sur le portail de la Bfm, possède une émission radio qui passe sur BeauBfm : l'e-music mag. Enregistrée une fois par mois³¹ et retransmise tous les samedis, l'émission présente les actualités musicales et fait un focus sur l'un des artistes/groupes qui se trouvent sur le site. La partie « focus » est retransmise à la télévision via la chaîne 7 à Limoges et disponible sur le site de la chaîne.

Mais la médiation ne se fait pas seulement via les agents : les supports employés sont également très importants.

4.5.2. Supports employés à la Bfm

Depuis quelques temps maintenant, des tablettes numériques sont mises à la disposition du public au pôle jeunesse, et des liseuses peuvent être prêtées par le pôle littérature.

En jeunesse, ce sont des tablettes qui sont mises à la disposition des usagers. Douze applications sont disponibles et les enfants peuvent jouer sur place, ou bien écouter des histoires, de la musique. Ils peuvent même suivre un « cours » d'histoire sur Charlemagne ou bien écouter une histoire lue en anglais. Ces tablettes ne sont cependant pas disponibles pour le prêt.

Au pôle littérature, des liseuses peuvent être prêtées depuis quelques temps. Les usagers ont ainsi accès à 445 titres au format e-pub, prêtés pendant trois semaines via une liseuse. Ces titres sont pour une grande partie des ouvrages libres de droit – 70 ans après la mort de l'auteur, un livre tombe dans le domaine public. Une autre partie des titres disponibles sur les liseuses provienne de publie.net, dont j'ai parlé précédemment. Il faut savoir que, selon Livres Hebdo, la lecture numérique est en hausse : 18 % des Français liraient sur support numérique.³² Cependant, l'usage des liseuses ne permettrait pas de toucher un nouveau public, simplement de sensibiliser les publics des bibliothèques aux nouveaux supports liés à la culture.

Les ordinateurs qui se trouvent autour de l'atrium, au contraire de ceux qui se trouvent à l'étage de la bibliothèque qui ne permettent que l'accès au catalogue, permettent un accès à internet, et donc aux ressources numériques de la Bfm. Ces ordinateurs sont en libre service et chaque usager possédant une carte de bibliothèque peut s'y connecter une heure par jour. En plus de cette heure, une autre peut être ajoutée via la salle de l'atelier multimédia qui ouvre ses portes tous les jours de 17h à 18h et qui autorise 10 impressions par personne.

31 Le premier jeudi de chaque mois

32 Selon Hervé Hugueny, *Croissance mesurée de la lecture numérique*, dans Livres Hebdo n°1034



5. Comparaisons avec d'autres bibliothèques

Nous savons à présent quelles ressources propose la Bfm de Limoges, mais il est aussi intéressant de voir comment d'autres bibliothèques ont pu, elles aussi, s'intéresser à l'emploi d'Internet et comment elles ont tenté de suivre les nouvelles pratiques des usagers. Je prendrai trois exemples, pour des raisons précises : la bibliothèque de Lyon, parce que c'est à cet endroit qu'il y a l'Enssib³³ et que, par conséquent, c'est la ville la plus susceptible d'évoluer rapidement ; la bibliothèque de Toulouse et la bibliothèque de Nantes car elles ont des ressources numériques qui m'ont semblé intéressantes et complémentaires par rapport à celles de la Bfm.

5.1. La bibliothèque municipale de Lyon

À Lyon, on peut trouver 15 bibliothèques dont la plus grosse bibliothèque municipale de France : la Bibliothèque la Part-Dieu, qui occupe 27 290 m² – c'est-à-dire plus de 10 000 m² de plus que la Bfm. « Offrant des services pour tous, elle accueille plus d'un million de visiteurs par an. Elle propose dans les salles publiques et conserve dans ses magasins (le silo de stockage) plus de 1,8 millions de documents. »³⁴

5.1.1. Ressources numériques

Les ressources numériques de la bibliothèque de Lyon sont facilement accessibles depuis son site internet. On trouve, comme sur le portail de la Bfm, différents liens vers les sites auxquels elle est abonnée.

Pour la *presse et les magazines* en ligne, la bibliothèque de Lyon utilise le site LeKiosque.fr, que la Bfm emploie également. En complément, ils emploient Europresse, un site qui propose « plus de 1 500 titres de presse dont 200 en PDF, 230 titres en français ainsi que des biographies et des études et rapports économiques ».

Deux des trois ressources proposées par la bibliothèque de Lyon pour l'*autoformation* sont également disponibles via le portail de la Bfm, Toutapprendre et MyCow. La bibliothèque de Lyon propose en plus le site Assimil, auquel la Bfm n'est pas abonnée mais qu'elle possède en version papier.

Pour le *domaine musical*, comme la Bfm, la bibliothèque municipale de Lyon donne accès à la ressource Cité de la musique, mais pas à d'autres ressources musicales générales. Dans le même ordre d'idées que l'e-music box, la bibliothèque de Lyon a le 1D touch, qui présente « des artistes indépendants produits en Rhône-Alpes par les labels indés » et « des musiques non formatées et indépendantes »³⁵. Ce 1D touch est également disponible à la bibliothèque, où se trouvent deux bornes d'écoute qui se trouvent « dans le hall et au département musique. Accessible à tous et sans abonnement. »

Consultables à distance sans inscription ni code, les *conférences filmées* abordent des sujets variés. Il est possible de les regarder ou bien de les écouter. C'est un service que la Bfm n'offre pas.

Les *collections patrimoniales* sont consultables à distance sans inscription ni code. Elles ont été numérisées et possèdent des fiches très complètes. Disponibles sur le site « numelyo », les livres, les images, et la presse côtoient les expositions virtuelles et les dossiers

33 Enssib : école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

34 Citation issue du site de la bibliothèque de Lyon, onglet « Présentation de la bibliothèque »

35 Citations issues du portail de la bibliothèque numérique de Lyon



thématiques. De plus, il est possible pour l'utilisateur de créer sa propre bibliothèque numérique (ce qui permet de ne pas chercher les livres à chaque fois) sans soucis puisque la création d'un compte ne nécessite pas d'inscription à la bibliothèque ou de code spécifique.

Les usagers peuvent également se connecter à 52 ressources spécialisées supplémentaires qui abordent différents thèmes (arts, littérature et linguistique, droit, sciences, sciences humaines, médecine). Certaines de ces ressources sont en accès libre, tandis que d'autres ne le sont que depuis la bibliothèque (les dictionnaires et encyclopédies par exemple).

5.1.2. Médiation

Comme la Bfm organise des « rendez-vous du numérique », celle de Lyon organise des ateliers numériques. Abordant des sujets divers et pour tous niveaux, ces ateliers ont lieu tous les jours d'ouverture, y compris dans dix des quinze bibliothèques présentes dans la ville. Certains de ces ateliers ont pour but de présenter des ressources de la bibliothèque et de son offre numérique.

Des espaces numériques sont également mis à disposition des usagers dans ces mêmes 10 bibliothèques de la ville, leur permettant ainsi de se former s'ils le souhaitent en dehors des heures réservées aux ateliers numériques. Les usagers peuvent également se contenter d'utiliser ces espaces comme points d'accès à Internet, ils peuvent utiliser les « outils de bureautique, de création graphique et de création sonore »³⁶, mettre leur documents sur clé ou encore les imprimer ou les scanner. Ce sont donc de nombreux équipements, à la fois logiciels et techniques qui sont à la disposition des usagers.

Des articles sont également disponibles sur les blogs – un par thème. Celui sur le numérique présente les grandes questions qui lient numérique et produits culturels, et ainsi, abordent parfois les ressources numériques mises à disposition par la bibliothèque de Lyon.

Enfin, il faut savoir que la bibliothèque de Lyon est présente sur Facebook, Twitter et Youtube, ce qui lui donne une bonne visibilité par les internautes.

5.2. La bibliothèque municipale de Toulouse

À Toulouse, les bibliothèques sont nombreuses. On y trouve une médiathèque principale, la médiathèque José Cabanis – qui possède pas moins de 200 000 documents et 170 postes multimédia en libre accès, 19 bibliothèques de quartier et la bibliothèque d'étude et du patrimoine, ce qui fait un total de 21 bibliothèques.

5.2.1. Ressources numériques

*Une bonne partie des ressources numériques de la médiathèque de Toulouse sont accessibles *en dehors* de la médiathèque via un compte.

Pour la presse, la médiathèque est abonnée à Références, comme la Bfm, et a Europresse. Cela ne fait que deux ressources pour cette partie des collections, et peut-être est-ce trop peu. En effet, Europresse propose « les principaux quotidiens et hebdomadaires français en texte intégral. L'accès aux articles anciens archivés, ainsi qu'à une centaine de magazines spécialisés est également compris. »³⁷ Il n'y a aucune mention de journaux en langue étrangère, ce qui peut être gênant vis-à-vis du public concerné : après tout, Toulouse est une ville universitaire au même titre que Limoges, les il y a de nombreuses formations en langue

36 Citation issue du site de la bibliothèque de Lyon

37 Citations issues du site de la bibliothèque de Toulouse, rubrique « Ressources numériques »



étrangère.

Pour l'autoformation, la médiathèque de Toulouse est abonnée à Vodéclic, un site qui est composé de vidéos de « formations informatiques sur 420 logiciels ou applications » ; à Paraschool, qui « couvre tout le programme des matières générales du CE2 jusqu'au Bac » ; à Orthodidacte, qui permet de revoir les bases de français ; à Reflex', qui offre des formations en langue (espagnol, anglais et allemand) qui permettront aux usagers de se préparer aux « examens et certificats en langue » ; et enfin, à Capturator, un site qui permet aux étrangers de langue espagnole, anglaise ou italienne d'apprendre le français.

La médiathèque a en plus accès à MyCow et au Code de la route, ce que propose également la Bfm, notamment via Toutapprendre pour le Code de la route.

**Depuis la bibliothèque, les usagers ont accès à d'autres ressources numériques.*

Les usuels, tout d'abord : Le grand robert et Colins, ainsi que d'autres dictionnaires et encyclopédies sont disponibles.

Pour la presse, ce sont Carin – le site qui présente des « revues de sciences sociales en texte intégral » – et ToulEco – un journal économique dédié à Toulouse – qui ont été choisis, ainsi que Pressdisplay et Mediapart, proposés tous les deux par la Bfm.

Enfin, ce qui n'existe dans aucune des bibliothèques que j'ai étudié ici, il existe à Toulouse, au pôle L' Œil et la Lettre de la Médiathèque José Cabanis, des offres numériques spécialement conçues pour les personnes en situation de handicap. Pour les personnes souffrant de handicaps visuels, il y a le Serveur Hélène et la BNFA (bibliothèque numérique francophone accessible) qui proposent une « bibliothèque de livres numériques adaptés aux malvoyants (braille, audio...) », ainsi que Vocale Presse, qui met à disposition de la presse lue. Enfin, pour les malentendants, il y a Visio 08, un « service de téléphonie en langue des signes pour malentendants ».

**Via le site Rosalis, les usagers – n'importe où dans le monde – peuvent accéder à une bibliothèque numérique composée de collections patrimoniales numérisées. Bien présentées, ces collections vont de partitions du XIII^e siècle à nos jours aux enluminures en passant par des documents concernant la Chine et d'autres en langue d'Oc.*

Il y a également sur ce site une partie qui permet la participation des usagers, Rosalivox, une encyclopédie participative, Rosalipédie, et une partie blog, Rosaliblog.

Enfin, ce site est disponible en 5 langues différentes : français, occitan, espagnol, anglais, chinois, ce qui permet aux étrangers sur le sol français et en dehors et aux étudiants d'avoir accès au site.

5.2.2. Médiation

Pour la médiation, on peut dire que la médiathèque de Toulouse s'est mise à la page : c'est la seule des trois bibliothèques étudiées ici qui propose une application pour smartphones : Bibli&Co. De plus, la médiathèque est présente sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Scoop.it, Tumblr, Flickr, Dailymotion, Babelio, Issuu.

Comme à la Bfm, il existe également des ateliers pour présenter les ressources numériques : « À l'@telier de la médiathèque José Cabanis : découvrez les services et les collections numériques. »³⁸ Plusieurs thèmes sont abordés durant ces ateliers.

D'autre part, les usagers ont libre accès à des postes dans l'atelier : il est « ouvert en accès libre les mardi, mercredi et vendredi de 13h à 17h et le jeudi de 14h à 17h. »

38 Citation du site de la bibliothèque de Toulouse, rubrique « @ateliers numériques »

Enfin, des flux RSS, des podcasts et des newsletters sont mises en place, permettant de toucher un large public et de diffuser l'information très largement.

5.3. La bibliothèque municipale de Nantes

À Nantes, on peut trouver « 4 médiathèques, 4 bibliothèques de quartier », réparties dans toute la ville. Les huit structures comptabilisent environ 46 500 adhérents, et disposent de « 400 000 documents en accès libre, 13 500 documents numérisés consultables à distance, 284 000 documents patrimoniaux, 204 000 documents d'étude en accès indirect, 1 400 abonnements à des revues et à des ressources en ligne »³⁹.

5.3.1. Ressources numériques

Pour l'autoformation de ses usagers, la bibliothèque municipale de Nantes est abonnée à trois ressources numériques : Toutapprendre et MyCow, qui sont disponibles également via le portail de la Bfm, et Vodécléc (déjà présenté dans l'analyse des ressources de la bibliothèque de Toulouse).

En ce qui concerne la presse, la bibliothèque de Nantes met à disposition la ressource Pressdisplay (disponible également à la Bfm) sur les postes publics, donc dans les structures, mais elle n'est pas accessible depuis l'extérieur, ce qui est tout de même un handicap et qui limite la portée de cette ressource, qui est par ailleurs la seule dans son domaine.

Pour les livres numériques, les vidéos et la musique, la bibliothèque de Nantes est abonnée au même site que la Bfm, à savoir Bibliovox, Médiathèque numérique et MusicMe. C'est une offre limitée, qui doit avoir du succès cependant, dans la mesure où les usagers n'ont pas d'autre choix que de s'en contenter ou de renoncer.

Comme la médiathèque de Toulouse, celle de Nantes a eu une pensée pour les personnes en situation de handicap : en effet, elle propose la ressource Vocalepress. Cependant, cette ressource n'est accessible qu'à l'intérieur de l'une des bibliothèques, la médiathèque Floresca Guépin, et sur un seul poste.

Pour les usuels, la bibliothèque a deux encyclopédies en ligne, disponibles uniquement depuis un poste de la structure, ce qui, encore une fois, limite clairement les usages de ces ressources.

Sont disponibles également à l'intérieur des structures du réseau les ressources « Canal des métiers » – qui concerne l'orientation professionnelle – et « Kompass », un annuaire des entreprises françaises.

Enfin, les collections numérisées disponibles à la consultation dans le réseau des bibliothèques de Nantes sont composées d'un fonds Jules Verne, d'une « sélection de documents intéressant l'histoire littéraire nantaise », d'une « sélection de documents intéressant l'histoire littéraire nantaise (écrivains autres que Jules Verne) », d'une « sélection de documents iconographiques, imprimés et manuscrits intéressant l'histoire de Nantes, de la Loire-Atlantique, de la Bretagne et de la Vendée », d'une « sélection de documents relatifs à la Révolution française », de « *La Cité de Dieu* de saint Augustin, [un] manuscrit médiéval enluminé », d'une « sélection de manuscrits en rapport avec Anne de Bretagne », d'« imprimés anciens » et de « photographies de voyages du XIXe siècle réalisées par les architectes Alfred et Paul Normand ». Cette richesse des collections patrimoniales

39 Citations issues du site de la bibliothèque de Nantes



numérisées, et le fait qu'elles soient accessibles de n'importe où et téléchargeables, doit attirer nombre de professionnels (professeurs d'histoire, chercheurs...) mais aussi d'amateurs.

5.3.1.1. Médiation

La médiation pour les ressources numériques à la bibliothèque de Nantes est axé principalement sur les ateliers numériques qui ont lieu régulièrement et dont le but est de présenter les ressources numériques de la bibliothèque aux usagers.

Par ailleurs, puisque nombre des ressources proposées ne sont accessibles que sur place, il y a « une centaine d'ordinateurs publics [qui] sont à votre disposition dans le réseau de la Bibliothèque municipale ».

Par contre, toutes les bibliothèques de Nantes ne sont pas présentes sur les réseaux sociaux : sur Facebook par exemple, seule celle de la Manufacture est présente.

Pour conclure cette partie sur les ressources numériques de trois autres bibliothèques, je ne ferais que ce classement :

- d'abord la bibliothèque de Toulouse, qui propose des ressources très intéressantes et qui sait parfaitement communiquer sur son offre numérique ;

- ensuite, la Bfm de Limoges, dont l'offre est intéressante également mais qui pourrait être encore améliorée (avec une meilleure lisibilité du portail par exemple) ;

- puis la bibliothèque de Lyon, qui a des propositions tout à fait correctes et qui arrive tout de même à communiquer de façon satisfaisante,

- et enfin, la bibliothèque de Nantes, qui n'est peut-être pas assez axée sur les ressources disponibles à l'extérieur des bibliothèques de la ville et qui ne communique pas suffisamment.

Conclusion – ressources numériques

Depuis l'essor d'Internet et du numérique, un nombre de plus en plus important d'utilisateurs de ces nouvelles technologies apparaît. Pour une BMVR comme celle de Limoges, il est essentiel de suivre cette tendance et de proposer à ses usagers des services numériques en complément des services physiques.

La diversification des supports permet de proposer plus de choses aux usagers. Les liseuses permettent d'emprunter beaucoup de livres à la fois mais de ne pas en avoir le poids dans un sac, les tablettes permettent aux enfants de s'habituer à la manipulation des technologies dont ils auront probablement besoin un jour, et les ressources entièrement numériques offrent aux usagers la possibilité d'accéder à des compléments qui ne se trouvent pas à la bibliothèque ou bien qui correspondent mieux à leur mode de consommation. En effet, il ne faut pas oublier qu'avec l'essor d'Internet vient aussi la mise à disposition d'un vaste panel d'œuvres culturelles, notamment la musique et les vidéos. Il faut savoir qu'à la Bfm les prêts de CD audio ont baissé de 8 % en 10 ans, et les prêts de vidéos ont commencé à baisser en 2012. Avoir des ressources numériques dans ces domaines permet à la bibliothèque de continuer à toucher son public même si ce n'est pas via des support physiques comme les CD ou les DVD.

Par ailleurs, cette question du numérique, surtout lorsqu'elle est appliquée aux ouvrages anciens, permet d'aborder une nouvelle façon de conserver : la numérisation des collections précieuses permet de les mettre à la disposition du plus grand nombre et ainsi, ces collections ne sombrent pas dans l'oubli. C'est un nouveau moyen de les faire vivre.

Il est tout à fait possible, à notre époque, de réaffirmer les missions des bibliothèques grâce à l'offre numérique, à savoir « remplir un rôle culturel et de diffusion des connaissances, constituer des collections pour l'avenir, conserver le patrimoine intellectuel d'un pays, d'une région, d'un domaine »⁴⁰.

40 Voir p. 535 et s. de l'ouvrage *Bibliothèques et documents numériques*



Conclusion générale

Qu'il s'agisse d'une petite bibliothèque municipale comme celle de Villeneuve-sur-Lot ou bien d'une grosse BMVR (bibliothèque municipale à vocation régionale) comme celle de Limoges, les problématiques qui s'appliquent sont les mêmes : la baisse des budgets et la multiplicité des supports.

Ces deux évolutions forcent les bibliothécaires à remettre en cause beaucoup de choses, dont la politique documentaire des établissements et les ressources numériques qui peuvent être proposées aux usagers.

Il s'agit de continuer à proposer les meilleurs services à un public toujours plus exigeant, qui s'attend presque à trouver une bibliothèque « troisième lieu » dans sa ville – quelle qu'elle soit – tout en arrivant à jongler avec les budgets qui sont alloués par la mairie et qui ne cessent de baisser au fil des ans.

Cette remise en cause permanente, et le fait que nous ignorions comment les bibliothèques vont évoluer, obligent les bibliothécaires à essayer de prévoir l'imprévisible, à proposer toujours de nouvelles choses pour garder les publics existants et tenter d'en toucher d'autres.

De plus, loin de s'en tenir à la politique documentaire, les remises en cause s'étendent aux autres domaines et posent de plus en plus de questions : faut-il élargir les plages horaires d'ouverture des bibliothèques ? Si oui, comment arriver à le faire tout en gardant le même personnel ? L'ouverture des dimanches est-elle pertinente ? Quant aux animations, peut-on les maintenir malgré les budgets en baisse et les départs de personnel qui ne sont pas toujours comblés ? Ou doit-on faire l'impasse sur certaines d'entre elles ? Comment déterminer lesquelles ? Et les ateliers ? Et les formations ? Comment faire pour se mettre à la page du numérique quand les budgets ne le permettent pas ? N'est-ce pas la mort de la bibliothèque si elle ne suit pas le « mouvement » ?

Les questions se font chaque jour de plus en plus nombreuses, et elles impliquent elles-mêmes des questions de plus en plus poussées.

La bibliothèque est aujourd'hui à une époque charnière, et son évolution, qui a déjà commencée avec l'apparition des « troisième lieu » pour les bibliothèques de lecture publique et des Learning Center pour les bibliothèques universitaires, ne semble pas être sur le point de s'arrêter.



Références bibliographiques

Ouvrages spéciaux – politique documentaire

- **Charte des collections*, direction départementale du livre et de la lecture, décembre, document réalisé par le comité des bibliothécaires du réseau.
- **Charte des collections – Médiathèques Plaine centrale du Val-de-Marne*, direction des Médiathèques Plaine centrale, septembre 2013.
- **Conduire une politique documentaire*, Bertrand Calenge, Paris : Éditions du cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 1999.
- **Définir une politique documentaire*, direction départementale du livre et de la lecture, mars 2006, document réalisé par le comité des bibliothécaires du réseau.

Ouvrages spéciaux – bibliothèques numériques

- **Bibliothèques et documents numériques : Concepts, composantes, techniques et enjeux*, Alain Jacquesson et Alexis Rivier, Paris : Éditions du Cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 2006.
- **Bibliothèque numérique et recherche d'information*, MKADMI Abderrazak et SALEH Imad, Paris : Lavoisier, coll. Hermès sciences publication, 2008.
- **Diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française – Résultats 2014*, étude réalisée pour l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes et le Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, disponible sur www.credoc.fr/pdf/Rapp/R317.pdf
- **Les bibliothèques troisième lieu*, Mathilde Servet, Mémoire d'étude / janvier 2009, Sous la direction de Yves Desrichard, enssib, disponible sur www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf
- **Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, sous la dir. De CLAERR Thierry et WESTEEL Isabelle, Paris : Éditions du cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 2013.
- **Science et vie*, « Bibliothèque virtuelle universelle : Les technologies ne sont plus un obstacle », mai 2006, p. 118-127.

Webographie

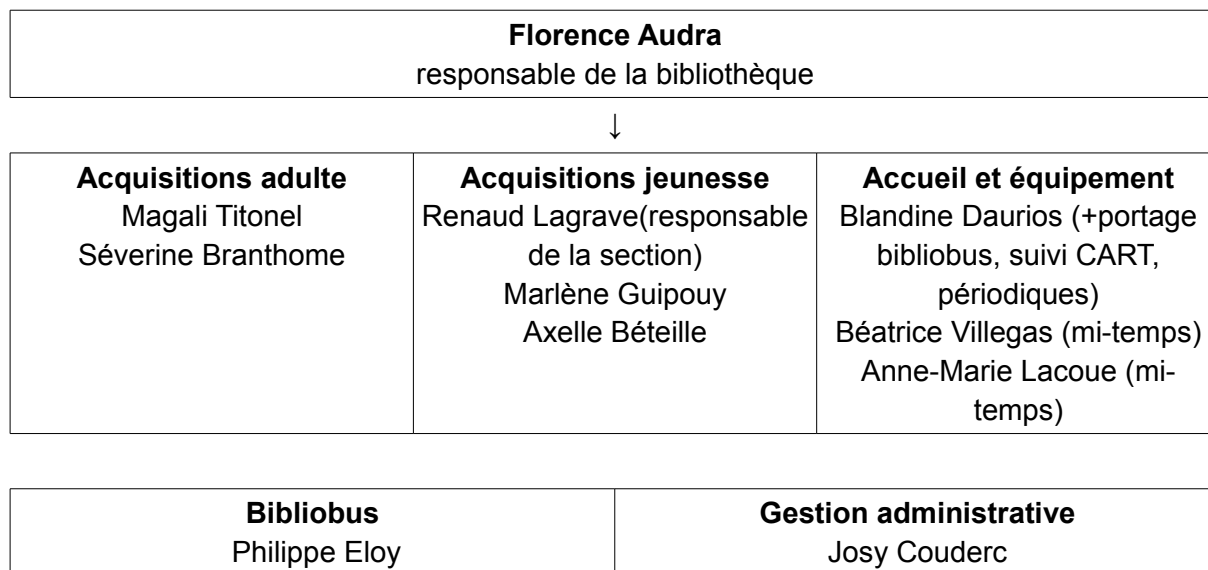
- *Site de l'enssib, www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheques-numeriques, consulté le 10/03/2015.
- *Site du réseau Carel, www.reseaucarel.org, consulté le 17/03/2015.
- *Site de la BBF, *Les bibliothèques se cachent pour mourir*, Amandine Wallon , Amandine Pluchet , Colette Gravier, et al., dossier de 2012, consulté le 17/03/2015.
- *Site de Wikipédia, www.wikipedia.fr, consulté le 24/03/2015.
- *Site de la bibliothèque de Lyon, www.bm-lyon.fr, consulté le 26/03/2015.
- *Site de la bibliothèque de Toulouse, www.bibliotheque.toulouse.fr, consulté le 26/03/2015.
- *Site de la bibliothèque de Nantes, <https://bm.nantes.fr/home.html>, consulté le 26/03/2015.

Annexes

Annexe 1. Organigramme des agents de la bibliothèque de Villeneuve-sur-Lot.....	44
Annexe 2. Statistiques donnés par <i>Orphée</i> sur les publics de la Bib.....	45
Annexe 3. Organigramme du pôle sciences de la Bfm de Limoges.....	46
Annexe 4. Tableaux des accès aux ressources numériques.....	47
Annexe 4.1 Chiffres de 2014.....	47
Annexe 4.2 Fréquentation sur quatre ans.....	48

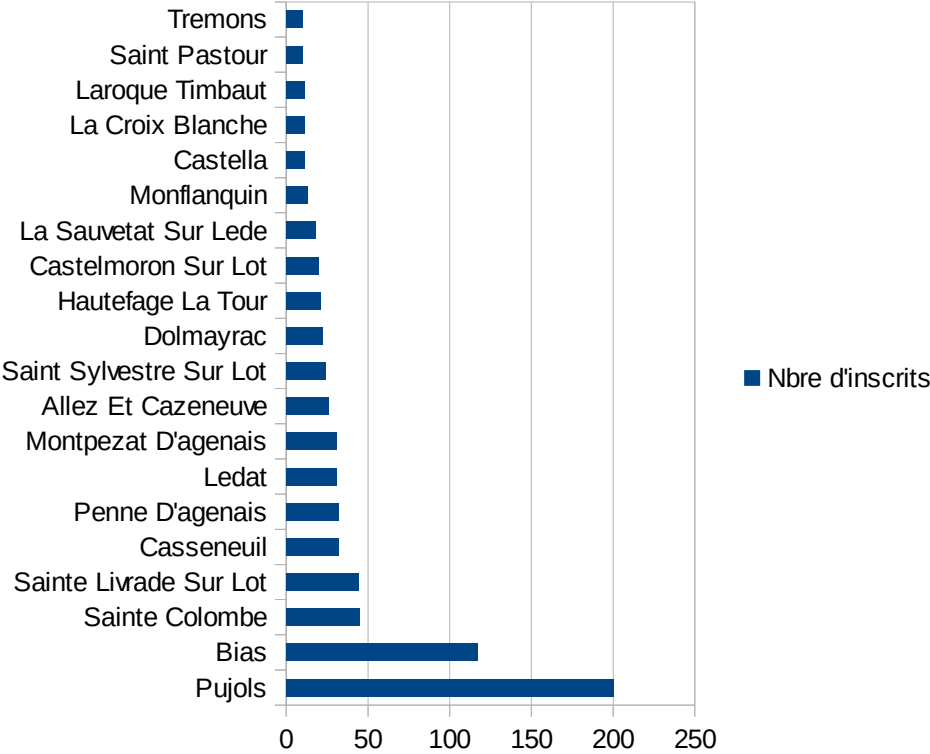


Annexe 1. Organigramme des agents de la bibliothèque de Villeneuve-sur-Lot



Annexe 2. Statistiques donnés par Orphée sur les publics de la Bib

Répartition par ville d'habitation



Annexe 3. Organigramme du pôle sciences de la Bfm de Limoges

Mesples Michel
bibliothécaire responsable du Pôle Sciences
responsable éditorial de l'E-music box



Assistantes qualifiées de conservation	Adjoint du patrimoine principal	Adjoint technique principal	Adjoint d'animation	Magasins
Florence Charbonnel Béatrice Luc Cécile Pécout Maniela Geirnaert Odile Letang Marie-Laure Meunier	Daniel Pécout Cécile Mignon	Frédérique Gobeaux Michel Pouget	Sokha Em Mohammed Boukhari Guillaume Viellerobe	Jean-Michel Fiot Bruno Lavallée Olivier Brissaud

Annexe 4. Tableaux des accès aux ressources numériques

Annexe 4.1 Chiffres de 2014

	nbre total d'accès	nbre d'accès identifiés	nbre d'utilisateurs distincts
Lekiosk	8586	6485	343
Pressdisplay	8286	8137	512
MusicMe	4188	4066	438
ToutApprendre.com	3357	3299	452
Médiathèque numérique	2694	2611	405
Bibliovox	1138	1125	298
Naxos	1055	1009	138
Mycow	492	483	87
Planetnemo	443	433	140
Références	354	334	143
Publie.net	282	273	107
Mediapart	251	246	51
Portail de la Cité de la musique	187	182	89
Bibliovox jeunesse	106	104	62
Corpus de littérature de l'Afrique noire	29	29	12
Corpus de littérature de l'Océan Indien	10	10	5



Annexe 4.2 Fréquentation sur quatre ans

	2011	2012	2013	2014
Pressdisplay	2298	3056	4848	8286
MusicMe		3213	4371	4188
ToutApprendre.com	901	1950	3261	3357
Médiathèque numérique	789	1566	2173	2694
Bibliovox	448	608	915	1138
Naxos	926	727	894	1055
Références	72	115	379	354
Mediapart	192	136	323	251
Publie.net	85	109	315	282
Corpus de litt. d'Afrique noire	34	13	93	29
Corpus de litt. de l'Océan Indien	6	5	18	10
Mycow			388	492
Planetnemo			215	443
Bibliovox jeunesse			111	106



[Politique documentaire : évaluation et construction – ou comment tenter d'établir une base nécessaire à l'élaboration d'une charte documentaire

suivi de : Les bibliothèques numériques – ou comment s'adapter aux nouvelles pratiques des usagers]

J'ai effectué deux stages durant cette licence. Le premier, d'une durée de deux mois, a eu lieu à Villeneuve-sur-Lot (47), dans la bibliothèque municipale de la ville. Dans les trois premières parties de ce rapport, j'aborde le thème de la politique documentaire, et plus particulièrement l'étude des publics existants et potentiels, ainsi que les collections et leur évaluation nécessaire avant de mettre en place une politique documentaire. Mon second stage, de 5 semaines celui-ci, a eu lieu à la bibliothèque francophone multimédia de Limoges, au pôle sciences de la bibliothèque du centre-ville. Dans les deux dernières parties de ce rapport de stage, j'aborde le thème des ressources numériques mises à disposition des usagers par les bibliothèques, d'abord en présentant celles que la Bfm utilise, puis en faisant une comparaison avec les offres numériques des bibliothèques de trois autres villes : Lyon, Toulouse et Nantes.

Mots-clés : politique documentaire, charte des collections, Villeneuve-sur-Lot, bibliothèque municipale, bibliothèque numérique, ressources numériques, bibliothèque francophone multimédia, Limoges

[Titre du rapport de stage (anglais)]

I did two internships during this license. The first took place in Villeneuve-sur-Lot (47) during two months in the public library of the city. In the three first part of this report, I wrote about the theme of the documentary policy, and more specifically the study of existing and potential audiences, as well as the collection and the assessment necessary before setting up a documentation policy. My second internship of five weeks took place at the French multimedia library of Limoges, in the science division of the library downtown. In the last two parts of the report, I discuss the topic of digital resources made available to users by the libraries, first with those that Bfm used , then making a comparison with the digital library offers three other cities : Lyon, Toulouse and Nantes.

Keywords : documentation policy, charte des collections, Villeneuve-sur-Lot, public library, digital library, digital ressources, French multimedia library, Limoges